



Sur décision Royale

Le Nouvel an amazigh déclaré jour férié

Ci-dessous le communiqué du Cabinet Royal:

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a décidé d'instaurer le Jour de l'an amazigh, jour férié national officiel payé, à l'instar du premier Moharram de l'année de l'Hégire et du Jour de l'an du calendrier grégorien.

Dans ce cadre, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le glorifie, a donné Ses Hautes Orientations à Monsieur le Chef du gouvernement pour prendre les dispositions nécessaires en vue de mettre en oeuvre cette Haute décision Royale.

Cette initiative Royale vient consacrer la Haute sollicitude dont Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, ne cesse d'entourer l'Amazigh en tant que composante essentielle de l'identité marocaine authentique riche par la pluralité de ses affluents et patrimoine commun à tous les Marocains sans exception.

Elle s'inscrit également dans le cadre de la consécration constitutionnelle de l'Amazigh en tant que langue officielle du pays, aux côtés de la langue arabe".

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9912

Vendredi 5 Mai 2023

Journée d'étude organisée par le Groupe socialiste et l'OFI à la Chambre des représentants

La réforme du Code de la famille intelligemment débattue



Ph. Lmoussaoui

Abderrahim Chahid : *La réforme du Code de la famille trouve son fondement dans la nécessité du renforcement de la position de la femme en tant qu'acteur clé dans l'édification démocratique*
Hanane Rihhab : *Il ne peut y avoir de modernité ou de démocratie sans l'implication de la femme, ni d'Etat social sans la mise en place de politiques favorisant son autonomisation économique*

Pages 2-3

Congrès provincial de l'USFP d'Inzegane-Aït Melloul

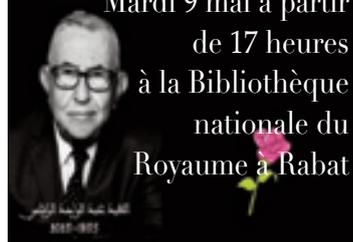


Le Premier secrétaire, Driss Lachgar, présidera les travaux du quatrième Congrès provincial de l'USFP d'Inzegane-Aït Melloul, prévus les 5 et 6 mai courant au complexe culturel Mohamed Boujenah Dchira Al Jihadiya.

Ce Congrès sera placé sous le thème : Nous venons, nous sommes capables et nous nous engageons : Pour une justice spatiale et un développement provincial.

Commémoration du 40^{ème} jour de décès de Ssi Abdelouahed Radi par l'USFP et la famille du défunt

Mardi 9 mai à partir de 17 heures à la Bibliothèque nationale du Royaume à Rabat



Journée d'étude organisée par le Groupe socialiste et l'OFI à la Chambre des représentants

La réforme du Code de la famille intelligemment débattue

Actualité



« La réforme globale des dispositions du Code de la famille trouve son fondement dans la nécessité et l'importance de renforcer la position de la femme marocaine en tant qu'acteur clé et incontournable dans l'édification démocratique ainsi que dans le processus de réalisation du développement de la société, comme l'a souligné le Premier secrétaire de l'USFP dans le document qu'il a élaboré en mai 2020 intitulé : « Plateforme d'orientation pour l'encadrement du dialogue itihadi concernant la conjoncture actuelle ». C'est ce qu'a mis en avant Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste-opposition itihadie à la Chambre des représentants, lors d'une journée d'étude, organisée par le Groupe socialiste, l'Organisation des femmes itihadies (OFI) et l'Association

Droit et Justice, et à laquelle ont pris part notamment l'ambassadeur de la Norvège, des représentants de l'ambassade du Danemark, du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, du Parquet général, du CNDH et d'organisations défendant les droits des femmes.

« La réforme globale des dispositions du Code de la famille « constituera de toute évidence un nouvel épisode à la fois dans le processus d'édification démocratique dans lequel le Maroc s'est engagé depuis le gouvernement de l'Alternance consensuelle, et dans le processus de renforcement de la position du Maroc sur le plan international », a affirmé Abderrahim Chahid dans son allocution lors de la séance d'ouverture de cette journée d'étude modérée par la parlementaire itihadie Seloua Demnati.

Pour sa part, Hanane Rihhab, secrétaire nationale de l'OFI, a souligné : « Nous, au sein de l'OFI et avec le soutien de notre parti, l'USFP, et toutes ses organisations parallèles dont notamment le Groupe socialiste-opposition itihadie, sommes engagées dans une dynamique de sensibilisation, de plaidoyer et de protestation afin d'être actives et efficaces dans ce chantier sociétal, qui a été lancé par un discours fondateur de S.M le Roi en juillet 2022, lequel discours a été clair dans son appel à la réforme du Code de la famille après une expérience de près de vingt ans ».

Selon la militante itihadie, l'application du Code de la famille a révélé un ensemble de lacunes sur lesquelles s'appuient des juges pour rendre « des jugements en porte-à-faux avec l'esprit du Code de la famille visant à rendre justice aux femmes et aux enfants, car ce sont les victimes directes de toute injustice sociale, en l'absence de toute protection juridique ».

« Nous avons considéré l'adoption de l'actuel Code de la famille en 2004 comme une révolution sociale, axiologique et intellectuelle, et c'était la position de toutes les

forces de l'humanisme, du progrès et de la modernité, et nous avons considéré le vote unanime de la Chambre des représentants à l'époque, toutes sensibilités politiques et idéologiques confondues, comme une ex-

pression du génie marocain dans les moments cruciaux », a-t-elle estimé. Et d'ajouter : « Nous nous sommes rendu compte que les résistances à la réforme, à la modernisation et à l'égalité n'existent pas au sein de l'Etat, mais plutôt dans des structures sociales qui intériorisent les valeurs passées, et ces structures trouvent malheureusement des appuis dans certaines institutions officielles. Ces structures ne partent pas de l'esprit et des finalités des textes, qu'il s'agisse du texte constitutionnel ou des lois organiques, du Code pénal, du Code de la famille, et bien d'autres textes ju-

ridiques, mais plutôt de lectures rétrogrades fondées sur des mentalités masculines ». Hanane Rihhab a également indiqué que les lacunes du Code de la famille permettent parfois des interprétations contradictoires, comme c'est le cas de la problématique liée à la filiation. Il y a, d'une part, des juges qui rendent des jugements fondés sur leurs convictions modernistes, et il y a, d'autre part, des juges rendant des jugements en fonction de leurs convictions traditionalistes, car, selon la secrétaire nationale de l'OFI, le texte de loi « permet ces deux lectures ».

Selon elle, S.M le Roi a toujours défendu les droits des femmes et des enfants depuis son intronisation en 1999, ce qui « constitue pour nous en tant que femmes progressistes un soutien fort dans notre quête d'un Maroc d'égalité et d'équité pour toutes les couches et classes de la société. Ce soutien Royal devrait inciter les organisations partisanes, civiles, féministes et des droits humains à jouer pleinement leur rôle dans la consolidation des acquis, et dans la modification des textes juridiques afin de fonder une société démocratique moderniste et un Etat social fort ». Et de préciser : « Il n'y a pas de modernité ou de démocratie en excluant les femmes, et il n'y a pas d'Etat social sans mettre en place des politiques favorisant l'autonomisation économique des femmes ».

Hanane Rihhab a vivement critiqué ceux qui appellent à reporter la réforme du Code de la famille et celle du Code pénal, prétextant qu'il faut tout d'abord donner la priorité à la gestion de la crise économique et à l'inflation galopante et que « les autres questions n'ont aucune valeur pour les Marocains ».

Cette approche, selon la secrétaire nationale de l'OFI, est « trompeuse et son but n'est pas de défendre le pouvoir d'achat des Marocains ». Et de marteler : « L'expérience historique nous apprend que toute séparation entre

“

Abderrahim Chahid
La réforme du Code de la famille trouve son fondement dans la nécessité du renforcement de la position de la femme en tant qu'acteur clé dans l'édification démocratique

“

Hanane Rihhab
Il ne peut y avoir de modernité ou de démocratie sans l'implication de la femme, ni d'Etat social sans la mise en place de politiques favorisant son autonomisation économique

les questions de justice sociale et les questions de modernisation et de démocratie ne fait qu'approfondir les disparités sociales et la prédominance du passéisme et de la réaction (...). Ces courants réactionnaires sont plutôt à même de justifier l'injustice sociale en se basant sur des interprétations arbitraires des textes religieux qui appellent au fond à la dignité, à la justice et à la vertu ».

Et la dirigeante de l'OFI de conclure : « Notre défense aujourd'hui de la réforme du Code de la famille n'est pas contraire à la défense du pouvoir d'achat des Marocains, ni à la priorité de construire une économie forte et de réformer l'éducation, la santé et l'emploi. Tous ces problèmes sociaux sont au cœur de nos batailles, car il y a une convergence entre l'Etat social fort et le projet moderniste démocratique ».

Pour sa part, Mourad Faouzi, président de l'Association Droit et Justice, a considéré que cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre du débat sur la révision globale des dispositions du Code de la famille, soulignant qu'il y a accord sur l'existence d'un certain nombre de contraintes et sur l'absence de mécanismes qui pourraient garantir une véritable égalité homme-femme dans ce

“

Jamal Fezza
La plateforme du Groupe socialiste prône une démarche raisonnable, dépourvue de toute velléité révolutionnaire et favorable au développement du débat sur la réforme du Code de la famille

tiques liées à la tutelle légale, à la garde des enfants, à la polygamie, au mariage des mineurs et au partage des biens acquis au cours de la relation conjugale en cas de divorce, assurant que la réforme globale du Code de la famille ne sera atteinte que par l'harmonisation de ses dispositions avec celles de la Constitution de 2011 et des conventions internationales.

De son côté, Jamal Fezza, professeur de sociologie et d'anthropologie à l'Université Mohammed V de Rabat, a donné une lecture sociologique de la réforme du Code de la famille, considérant qu'il faut se mettre d'accord sur les principes pour réformer ce texte juridique, et que cela nécessite « le changement des mentalités ».

Il a, par ailleurs, prôné la sagesse dans le chantier « très sensible » de la réforme du Code de la famille, tout en assurant que le Maroc n'a jamais connu de ruptures brutales contrairement à d'autres pays arabes et musulmans.

« Je suis rassuré, car, en lisant la plateforme du Groupe socialiste (présentée lors de cette table ronde), celle-ci prône une démarche raisonnable, dépourvue de toute velléité révolution-

naire et convenable au développement du débat sur la réforme du Code de la famille », a expliqué Jamal Fezza.

Mounia Terraz, docteur en sciences juridiques à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, a, quant à elle, mis l'accent sur la nécessité de lutter contre le mariage des mineurs, en limitant l'âge du mariage s'il le faut à 20 ans, avec la nécessité de prévoir des exceptions dans certains cas, notamment dans des zones isolées.

Elle a mis en avant que la charia islamique a appelé à l'autonomisation des femmes et à assurer leur droit à une éducation adéquate, soulignant la nécessité de libérer les femmes des contraintes sociales, et exigeant que la question du mariage des mineurs ne soit pas considérée sous l'angle de nos prédécesseurs, parce qu'ils s'appuyaient sur un texte coranique sur lequel il n'y a pas unanimité entre les juristes quant à son interprétation. En ce sens, elle a rappelé le cas du Prophète qui a bel et bien refusé de marier sa fille, étant donné qu'elle était encore jeune.

Dans son intervention lors de cette table ronde, la députée itihadie et membre de la Commission de justice, de législation et des droits de l'Homme à la Chambre des représentants, Malika

“

Mounia Terraz
La charia islamique appelle à l'autonomisation des femmes et à assurer leur droit à une éducation adéquate

Zakhnini, a plaidé pour une réforme

“

Malika Zakhnini
Chaque fois que le débat s'ouvre sur ce texte, on voit la société se polariser entre ceux qui défendent le statu quo et ceux qui aspirent à changer cette situation

globale et minutieuse du Code de la famille.

« Qui est autorisé à chapeauter la révision du Code de la famille ? Le Parlement, en sa qualité de pouvoir législatif, l'entreprendra-t-il, ou la révision nécessite-t-elle la création d'une commission Royale ? », s'est interrogée Malika Zakhnini.

La parlementaire itihadie a passé en revue les raisons de la réforme de l'actuel Code de la famille, expliquant que ce Code n'est pas comme les autres textes législatifs, d'autant plus qu'il a pour finalité d'organiser la première cellule de la société, à savoir la famille, et « donc à travers les dispositions du Code de la famille, nous déterminerons la nature de la famille à laquelle nous aspirons ».

« Chaque fois que le débat s'ouvre sur ce texte, on voit la société se polariser entre conservateurs et progressistes, autrement dit entre ceux qui défendent le statu quo et ceux qui aspirent à changer cette situation », a-t-elle mis en exergue.

Quant au bâtonnier du Barreau de Khouribga, Allal El Basraoui, il a mis l'accent dans son intervention sur la nécessité de garantir la stabilité juridique

de la famille marocaine et cela passe par une refonte du Code de la famille, indiquant que la famille marocaine est enrobée dans de nombreux conflits de nature juridique.

En ce sens, il a cité des rapports officiels qui font état de cette amère réalité, dont celui du Conseil suprême de l'autorité judiciaire publié il y a un mois concernant la période allant de 2017 à 2021. Selon ce rapport, le nombre d'affaires civiles dépassait cinq millions, les affaires familiales à elles seules se chiffraient à plus de deux millions deux cent mille.

Par ailleurs, Allal El Basraoui a appelé les juges à être justes et équitables dans leur interprétation des textes de loi pour garantir une bonne application de ceux-ci.

L'intervention de l'avocate Meriem Jamal Eddine a porté sur les problématiques liées à la filiation paternelle, évoquant le cas de la fille de Tifelt qui a été violée et a donné naissance à un enfant, tout en se demandant : « Quel est le sort de la fille violée et de l'enfant ? Ces drames sociétaux doivent nous interpeller tous ».

Par ailleurs, elle a souligné que « le Code de la famille n'était pas conforme aux dispositions et à l'esprit de la Constitution et à la politique législative visant à se conformer aux conventions internationales ».

S'appuyant sur une étude de terrain et des statistiques, Souad Bennour, professeur de droit à l'Université Hassan II de Casablanca, a mis l'accent sur les risques d'accouchement prématuré et de maladies résultant d'un mariage précocé, tout en proposant notamment « l'abolition du mariage des enfants, l'application de mesures répressives dans les cas de mariage forcé et de violence basée sur le genre ».

A rappeler qu'Amina Talbi, avocate et membre du secrétariat national de l'OFI et Mourad Faouzi ont modéré les deux séances de cette journée d'étude qui a été marquée notamment par un débat fructueux sur l'ensemble des problématiques liées au Code de la famille et a abouti à un certain nombre de recommandations qui contribueraient à l'élaboration d'une vision globale et précise sur ce sujet.

Mourad Tabet

“

Mourad Faouzi
La réforme globale du Code de la famille passe par l'harmonisation de ses dispositions avec celles de la Constitution de 2011 et des conventions internationales

Code. Il a évoqué plusieurs probléma-



Phs. Lmoussaoui

Des congressmen US saluent l'engagement de S.M le Roi à renforcer la paix et la sécurité mondiales



Une délégation du Congrès américain, conduite par le président de la Commission des services armés de la Chambre des représentants, Mike Rogers, a salué, mercredi à Rabat, l'engagement de S.M le Roi Mohammed VI à renforcer la paix, la prospérité et la sécurité dans la région et dans le monde.

S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue d'entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, M.Ro-

gers a exprimé sa "profonde gratitude à S.M le Roi Mohammed VI pour son engagement à renforcer les relations bilatérales entre les Etats-Unis et le Maroc et pour Son rôle dans la promotion de la paix, de la prospérité et de la sécurité dans la région et dans le monde entier".

Ces entretiens, a-t-il ajouté, ont été l'occasion de souligner le rôle crucial du Royaume comme partenaire des Etats-Unis sur nombre de questions de sécurité.

A cet égard, M. Rogers a évoqué la tenue prochaine-

ment d'une nouvelle édition de l'African Lion, le plus grand exercice militaire américain en Afrique que le Maroc accueille depuis près de vingt ans.

"Cette année, African Lion, qui débutera dans quelques semaines, amènera à nouveau des milliers de soldats américains dans le Royaume pour s'entraîner aux côtés de leurs homologues marocains", a-t-il dit, soulignant que ce type d'exercice est "essentiel pour la préparation et l'interopérabilité de nos forces armées, alors que nous travaillons ensemble

pour relever des défis communs en matière de sécurité".

Par ailleurs, le congressman républicain s'est félicité du réchauffement des relations entre le Maroc et Israël, estimant que "ces relations créent déjà de nouvelles opportunités pour la paix et la prospérité".

Les relations entre Rabat et Washington "ne feront que se renforcer au cours des années à venir", a-t-il affirmé.

De son côté, la représentante démocrate Sara Jacobs a mis en avant les "progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes lancées dans le Royaume sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI au cours des deux dernières décennies".

"Le Maroc est un allié proche des Etats-Unis", a-t-elle dit, réaffirmant l'engagement mutuel des deux pays à maintenir la paix, la prospérité et la sécurité dans la région et dans le monde.

La délégation américaine s'était entretenue plus tôt dans la journée avec le ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Administration de la Défense nationale, Abdelatif Loudiy.

Protection des minorités religieuses

L'American Jewish Committee rend hommage au rôle de S.M le Roi, Commandeur des Croyants

Le chef du département des Affaires politiques de l'American Jewish Committee (AJC), Jason F. Isaacson, qui effectue une visite de travail au Maroc à la tête d'une délégation de l'organisation américaine, a salué, mercredi à Rabat, le rôle de S.M le Roi Mohammed VI, Commandeur des Croyants, dans la protection des minorités religieuses au Maroc.

"Nous saluons le rôle de S.M le Roi en tant que Commandeur des Croyants, pour Sa protection des minorités dans ce pays et Son adhésion continue aux principes qui ont été tissés dans la fabrique même du Maroc depuis que le Royaume existe", a affirmé M. Isaacson dans une déclaration à la presse à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

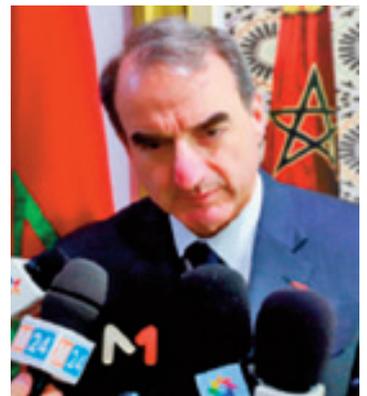
"Le rôle de SM le Roi, Commandeur des Croyants, dans la protection de la liberté religieuse au Maroc et de la communauté juive, qui fait partie intégrante de l'histoire de ce Royaume depuis des siècles, est largement reconnu que ce soit aux Etats-Unis ou par le peuple juif dans le monde entier et, bien sûr, auprès des amis du Maroc dans l'Etat d'Israël", a-t-il souligné.

Le chef de la délégation américaine s'est également félicité des progrès réalisés au Maroc sous le leadership du Souverain "dans les domaines sociaux, politiques et sécuritaires".

Evocant les relations entre Rabat et Washington, M. Isaacson a rappelé que "l'AJC est un fervent défenseur des relations entre le Maroc et les Etats-Unis", exprimant sa satisfaction du développement de ces relations dans de nombreux domaines.

L'AJC est aussi "très enthousiaste quant aux nouvelles relations qui se sont développées ces deux dernières années avec le rétablissement des relations entre le Maroc et l'Etat d'Israël, un pays avec lequel le Maroc partage un lien naturel et familial et des objectifs stratégiques communs".

Le partenariat du Maroc avec les Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme a aussi figuré au centre des entretiens de la délégation américaine avec M. Bourita, a rapporté M. Isaacson, de même que "la souveraineté du Maroc au Sahara, qui est une question que l'AJC soutient fermement depuis longtemps".



Jason F. Isaacson

Omar Hilale co-dirige la nouvelle Coalition de la science, la technologie et l'innovation pour l'Afrique



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies, Omar Hilale, a été désigné co-président de la nouvelle Coalition de la science, la technologie et l'innovation pour l'Afrique (STI).

Lancée mardi à New York par l'Afrique du Sud dans le cadre de la Journée de l'Afrique tenue en marge du Forum pour la science et la technologie du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), la Coalition est également menée par les ambassa-

deurs de l'Ethiopie et du Ghana, avec le soutien du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (DAES) et la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA).

La désignation du Maroc à la tête de cette initiative est une réaffirmation du rôle de premier plan dont s'acquitte le Royaume en faveur de l'Afrique dans plusieurs domaines, et ce grâce au leadership clairvoyant et à la vision africaine de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

La Coalition est une initiative qui ambitionne la création d'une voie permettant aux Etats africains de développer, déployer et étendre l'utilisation de la STI dans le contexte de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda onusien 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Cette Coalition compte s'appuyer sur le potentiel des innovateurs africains, notamment les jeunes et la diaspora et élargir les opportunités financières et éducatives pour trouver des solutions STI viables et évolutives pour les Etats du continent.

Elle vise également à tirer profit de

la zone de libre-échange continentale, en impliquant les institutions financières africaines et la base industrielle croissante sur le continent pour renforcer les investissements dans la recherche et le développement et promouvoir les infrastructures dédiées à la STI.

Il s'agit aussi d'élaborer des feuilles de route STI aux niveaux national, régional et infranational et de mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités connexes pour les Etats africains et leurs parties prenantes, outre le renforcement de l'agenda des STI pour l'Afrique dans les processus et mécanismes des Nations unies.

La Coalition est un groupe d'intérêt informel multipartite au sein duquel les Etats membres de l'ONU souhaitant partager des expériences, des ressources et des pratiques pour relever des défis communs peuvent se servir, afin de proposer de nouvelles initiatives à même de bénéficier aux capacités nationales et mondiales en matière de STI pour notamment accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable dans leurs contextes nationaux respectifs.

Habib El Malki préside la réunion du bureau du CSEFRS

Le bureau du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) a tenu, mercredi, une réunion consacrée à l'examen de bon nombre de points à l'ordre du jour.

Parmi les principaux points abordés lors de cette réunion présidée par Habib El Malki, président du Conseil, figure l'examen des propositions des plans d'action des commissions permanentes, du programme du conseil dans le cadre des activités du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), de l'état d'avancement des préparatifs de la journée d'étude sur l'orientation scolaire que le conseil entend organiser, et de la programmation proposée afin de préparer et d'adopter des avis sur les projets de textes législatifs soumis au Conseil par le gouvernement, précise le CSEFRS dans un communiqué.

Au cours de cette réunion, un exposé a été présenté sur la coordination des projets des commissions permanentes et des

groupes de travail, en adoptant une approche systémique fondée sur l'harmonie, la complémentarité et la convergence des visions entre les commissions malgré leurs spécialisations différentes, en réponse aux exigences du projet sociétal citoyen et de démocratie, à même de favoriser la contribution du Maroc à l'économie et à la société du savoir et de renforcer sa place parmi les pays émergents.

La réunion a été également l'occasion d'examiner les programmes de la participation du CSEFRS au SIEL et de la journée d'étude qu'il entend organiser sur l'orientation scolaire et professionnelle et le conseil universitaire, et d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs de ces deux événements importants sur les plans organisationnel, logistique et communicationnel.

En ce qui concerne les projets de textes législatifs soumis au CSEFRS par le gouvernement, il a été procédé à la programmation des avis formulés autour du projet de décret relatif à l'orientation



scolaire et professionnelle et au conseil universitaire, du projet de loi n° 59-21 portant sur l'enseignement scolaire et du projet de

décret n° 2-21-448 fixant les applications de l'ingénierie linguistique dans l'enseignement scolaire, la formation profession-

nelle et l'enseignement supérieur, pour discussion et approbation lors de l'Assemblée générale de la session de juillet.

Le président du Parlement centraméricain salue l'élan de développement à Laâyoune-Sakia El Hamra

Le président du Parlement centraméricain (PARLACEN), Amado Cerrud Acevedo, a salué, mercredi à Laâyoune, les réalisations socioéconomiques et la dynamique de développement que connaît la région de Laâyoune-Sakia El Hamra dans divers domaines.

M. Acevedo, qui effectue une visite de travail au Maroc, à la tête d'une délégation parlementaire composée des membres du Bureau exécutif de ce Parlement régional, s'est aussi félicité, dans une déclaration à la presse, de la qualité des infrastructures et des investissements mis en œuvre à Laâyoune, se disant "impressionné" par la qualité des projets réalisés dans cette ville et par la méthode de gestion de la chose locale.

Dans cette lignée, le président du PARLACEN a exprimé la volonté de bénéficier de l'expérience du Conseil municipal de Laâyoune en matière de gestion de la chose locale, à travers des conventions de coopération au profit des pays de l'Amérique centrale et en particulier la République dominicaine.

Par ailleurs, il a mis en avant la qualité des relations entre les pays de l'Amérique centrale à travers le PARLACEN et le Royaume du Maroc, émettant le souhait de consolider les liens de coopération dans différents domaines.

Pour sa part, le conseiller parlementaire et représentant du Parlement marocain auprès du

PARLACEN, Ahmed Lakhri, a indiqué que la visite de la délégation parlementaire centre-américaine constitue une occasion pour s'informer des réalisations accomplies dans la région grâce à la Haute sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI entoure les provinces du Sud.

Cette visite est de nature à permettre aux membres de la délégation de s'informer de près du niveau de développement dans les provinces du Sud et de constater de visu le climat de sécurité, de quiétude et de stabilité régnant dans la région, ce qui contredit les mensonges véhiculés par les adversaires de l'intégrité territoriale, a insisté M. Lakhri.

Par ailleurs, il a mis l'accent sur les relations solides unissant les deux Chambres du Parlement marocain et le Parlement centraméricain depuis 2016.

De même, les parlementaires du PARLACEN ont suivi au siège de la municipalité une présentation sur le programme de développement de la commune de Laâyoune, en présence du président du Conseil municipal, Moulay Hamdi Ould Errachid,

A cette occasion, les membres de la délégation se sont informés des différents projets de développement réalisés ou en cours à Laâyoune inscrits dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud lancé par SM le Roi Mohammed VI en

2015. Ainsi, la délégation a effectué des visites de terrain à plusieurs projets réalisés, où elle a constaté de visu les efforts consentis pour assurer un développement global et intégré de la région. Elle a, dans ce sens, visité le port d'Al Marssa, la station de dessalement d'eau de mer dans la même ville et la Technopôle Foun El Oued.

Au programme figurent aussi des visites aux terrains de proximité, à la bibliothèque municipale, au club féminin, à la Cité des métiers et des compétences, au Centre hospitalier universitaire et à la Faculté de médecine et de pharmacie.

A rappeler que le président et les membres du Bureau exécutif du PARLACEN avait tenu, mardi, une série de rencontres avec le président de la Chambre des conseillers, Enaam Mayara, le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi El Alami, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

A noter que le Parlement marocain, avec ses deux Chambres, a rejoint le Parlement centraméricain en tant que membre observateur le 16 juin 2015. Ce Parlement est considéré comme un système d'intégration régionale en Amérique centrale composé du Guatemala, du Salvador, du Honduras, de Nicaragua, du Panama et de la République dominicaine.

Energie nucléaire

Signature à Rabat d'un mémorandum d'entente entre AFCONE et CNESTEN

La Commission africaine de l'énergie nucléaire (AFCONE) relevant de l'Union africaine et le Centre marocain de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN), ont signé, mercredi à Rabat, un mémorandum d'entente destiné à renforcer les capacités régionales en Afrique pour les applications pacifiques de l'énergie nucléaire.

Ce mémorandum a été signé par le secrétaire exécutif de l'AFCONE, Agboraw Enobot, et le directeur général du CNESTEN, Hamid Marah, en présence de la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Leïla Benali. A travers ce mémorandum, le CNESTEN partagera sa riche expérience avec l'AFCONE pour contribuer à l'atteinte de la promotion des sciences et technologies nucléaires, de manière sûre et durable, pour répondre aux besoins croissants du développement socio-économique durable.

Le mémorandum s'articule autour de l'échange d'expérience et des bonnes pratiques entre AFCONE et CNESTEN dans les domaines de l'énergie nucléaire, la sûreté nucléaire, la sécurité nucléaire ou encore les applications pacifiques nucléaires dans les di-

vers secteurs socioéconomiques, notamment la santé, l'agriculture, l'environnement, l'eau et l'industrie, précise la même source.

En vertu de cet accord, le CNESTEN appuiera les programmes d'AFCONE dans les thématiques de la recherche scientifique, la formation académique et professionnelle, l'expertise technique, ainsi que les analyses de laboratoires.

Dans ce cadre, Mme Benali a affirmé que ce projet de mémorandum témoigne de l'engagement du Maroc à renforcer davantage sa coopération avec les institutions africaines dans les différents domaines de l'énergie nucléaire, contribuant ainsi au développement de l'utilisation pacifique, sûre et sécurisée des technologies nucléaires dans de multiples secteurs socioéconomiques. En se félicitant de la signature du MoU et de l'appui qui sera fourni par le Maroc, le secrétaire exécutif de l'AFCONE a souligné que cet accord constitue un jalon majeur dans la nouvelle approche de partenariat que promeut AFCONE.

Il est à signaler qu'AFCONE a été créée dans le cadre du Traité de Pelindaba, dans l'objectif de disposer d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, qui est institué sous l'égide de l'Union africaine, rappelle-t-on.

Mise en garde contre la forte dégradation alarmante du couvert forestier national



Le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Ahmed Reda Chami, a mis en garde, mercredi à Rabat, contre la forte dégradation préoccupante et alarmante du couvert forestier national estimé à 17.000 hectares annuellement, appelant à une gestion plus durable des forêts.

La forêt, qui couvre 13% de la superficie totale du territoire national et abrite 7 millions d'habitants (soit 50% de la population rurale en situation sociale précaire), subit une forte détérioration de son couvert estimée à 17.000 ha/an, a déploré, M. Chami qui intervenait lors d'un atelier de restitution sur une autosaisine autour du thème "écosystèmes forestiers du Maroc : Risques, défis et opportunités".

Cette détérioration du couvert forestier est due principalement aux effets des changements climatiques, à un prélèvement excessif des ressources forestières (3 millions de tonnes par an en bois de feu) et à la surexploitation fourragère (2 à 3 fois supérieure aux capacités des écosystèmes forestiers), a-t-il expliqué, ajoutant

que seulement 20 à 30% du rendement potentiel de la forêt productive est atteint.

Rappelant, dans ce sens, le grand effort de réhabilitation et de restauration consentis par les pouvoirs publics, notamment la mise en place de la stratégie "Forêts du Maroc 2020-2030" qui vise la restauration des écosystèmes forestiers et la promotion de ces ressources selon une approche durable, M. Chami a fait savoir que le Conseil a proposé une série de recommandations qui se fondent sur trois piliers majeurs à savoir la garantie d'une vie décente pour les populations vivant dans la forêt, l'encouragement d'investissements durables et la préservation de ce capital forestier.

Partant du diagnostic, le CESE a préconisé l'élaboration d'une vision concertée et partagée, entre les différentes parties concernées en impliquant les populations locales, en vue de transformer le domaine forestier en un espace plus résilient, de mobiliser des investissements à caractère durable et de promouvoir des filières porteuses (plantes aromatiques et médicinales) et de créer des alternatives

économiques locales pour réduire la dépendance de ces populations vivant des écosystèmes forestiers, a-t-il indiqué.

Le Conseil a également appelé, selon M. Chami, à l'instauration d'un code forestier qui définit les droits et obligations de toutes les parties prenantes et facilite la mise à jour des textes en vigueur, à l'augmentation progressive de la superficie des aires protégées de 3,76% à 30% d'ici 2050 et à l'intensification des opérations de reboisement et de régénération naturelle via des campagnes nationales de plantation par les collectivités territoriales dans le cadre de leurs prérogatives, par la société civile et par le secteur privé.

Il s'agit également de la mobilisation des fonds existants (fonds vert climat, fonds d'adaptation au changement climatique, fonds de la biodiversité, etc.) et la promotion des investissements durables et des incitations fiscales aux entreprises impliquées dans le reboisement, ainsi que la mise en place d'un système de paiement pour les services écosystémiques (PSE) en adéquation avec le volume d'exploitation des ressources forestières et son impact sur leur durabilité, afin de faire face aux pratiques de surpâturage et de surexploitation des ressources arbrées et des plantes à des fins diverses.

Le président du CESE a, en outre, appelé à la mise en place d'un système d'information intégré et territorialisé et à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le suivi des plantations, de surveillance et de lutte contre les feux de forêts, en s'appuyant sur l'expertise du secteur privé et le partenariat ainsi qu'une certifica-

tion forestière, outre le développement de l'écotourisme dans les aires protégées, en prenant en compte leurs spécificités culturelles, territoriales et écologiques.

Cet avis a été élaboré selon une approche participative avec

tous les acteurs concernés, tout en prenant en considération les résultats de la consultation lancée à travers la plateforme de participation citoyenne "Ouchariko" sur cette autosaisine relative aux écosystèmes forestiers.

"Ecosystèmes forestiers du Maroc : Risques, défis et opportunités" Principales recommandations du CESE

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) s'est autosaisi au sujet des "écosystèmes forestiers du Maroc : Risques, défis et opportunités".

Cette autosaisine, dont les principales conclusions ont été présentées lors d'un atelier de restitution mercredi à Rabat, vise à examiner la situation écologique des forêts marocaines et de proposer des actions à même de favoriser un équilibre entre les divers usages des forêts, leur conservation durable et le développement économique des territoires concernés.

Voici les principales recommandations du CESE :

- Réhabiliter les écosystèmes forestiers à travers notamment la proposition d'alternatives économiques aux populations concernées et l'intensification des opérations de reboisement et de régénération naturelle, outre la mise en place d'actions en conformité avec les obligations internationales du Maroc en matière de biodiversité.
- Réviser la réglementation en vigueur et mettre en place une gouvernance intégrée et participative en instaurant un code forestier, en renforçant l'effectivité des instances de gouvernance existantes et nouvelles prévues par la stratégie "Forêts du Maroc 2020-2030", en favorisant l'accès à l'information pour les populations dépendantes et les citoyennes et citoyens, afin de renforcer la transparence dans la gestion et la protection des écosystèmes forestiers et encourager la recherche-développement-innovation tout en promouvant les ressources humaines.
- Valoriser les ressources forestières et développer des alternatives économiques en faveur des populations dépendantes et des territoires, à travers notamment une utilisation optimale des écosystèmes forestiers en fonction de leurs vocations, en impliquant les différents acteurs (privés, populations dépendantes, société civile et collectivités territoriales), en définissant des critères durables et équitables d'accès et d'exploitation des ressources écosystémiques, la mise en place de la certification forestière et le développement d'écotourisme dans les aires protégées et en prenant en compte leurs spécificités culturelles, territoriales et écologiques.

La lutte contre les sécheresses pluriannuelles nécessite une bonne gouvernance des ressources en eaux souterraines

La lutte contre l'augmentation des sécheresses pluriannuelles nécessite une bonne gouvernance des ressources en eaux souterraines, a affirmé, mercredi à Meknès, Amal Talbi, global lead experte en agriculture et eau à la Banque Mondiale (BM). "Les ressources en eaux souterraines sont essentielles pour faire face à l'augmentation des sécheresses pluriannuelles et éviter les tensions sociales, d'autant plus que ces sécheresses vont devenir plus fréquentes avec le changement climatique", a souligné la spécialiste lors d'un panel initié dans le cadre d'une Conférence de haut niveau, organisée par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, en marge de la 15^{ème} édition du Salon International de l'Agricul-

ture au Maroc (SIAM).

Ce zoom sur les nappes souterraines est nécessaire eu égard à leurs caractéristiques spécifiques, à leur nature en tant que ressource commune, ainsi qu'aux défis liés à leur gouvernance, a précisé Mme Talbi lors de ce panel tenu sous le thème "La souveraineté alimentaire dans un contexte de déficit hydrique". L'experte a, dans ce sens, fait savoir que l'amélioration de la gouvernance des eaux souterraines nécessite des mécanismes clairs de responsabilité, de suivi et d'application, notant que les expériences de consensus réussies incluent souvent une participation du gouvernement avec des facilitations et des investissements significatifs.

Pour sa part, le spécialiste principal en

agriculture et eau au sein de la Banque mondiale, Rémi Trier, a mis en avant l'importance d'une gestion durable des eaux souterraines en tant que solution pour l'augmentation de la diversification de l'offre en eau. Il a, par la même occasion, relevé l'importance de concilier "les différentes perspectives" pour la valorisation de l'eau, à savoir celles des collectivités nationales, des agriculteurs et des opérateurs de service. Ainsi, selon lui, une souveraineté alimentaire accrue, dans un contexte de rareté de l'eau, passe principalement par une valorisation optimale de l'eau, à travers l'agriculture de conservation et l'irrigation de précision.

Relevant l'impératif d'adapter la sécurité de l'eau avec la sécurité alimentaire, l'expert a plaidé pour la sauvegarde des réservoirs

d'eau (barrage, neige, et nappe souterraine) via l'optimisation de l'usage des ressources en eau, la protection de la qualité des eaux et des réservoirs construits et naturels, soulignant la nécessité de l'innovation dans ce secteur pour une meilleure productivité.

Au menu de cette conférence, organisée sous le thème "Génération Green: pour une souveraineté alimentaire durable", figurent plusieurs panels, notamment sur la transformation des systèmes alimentaires dans un contexte de crise, la résilience et la durabilité des systèmes de production et le rôle du progrès scientifique et technologique dans un contexte de changements climatiques sévères, ainsi que la coopération Sud-Sud en matière de la souveraineté alimentaire durable.

Comment retrouver l'équilibre alimentaire après le Ramadan sans tomber dans les excès



Le Ramadan permet une purification du corps et de l'esprit ainsi que le développement d'une discipline et d'une maîtrise de soi qui accompagneront l'individu toute l'année. En effet, le jeûne est une des meilleures pratiques pour mettre en place un rééquilibrage physique, à travers une nutrition plus réduite et plus saine. Le retour à un régime alimentaire normal après le mois de Ramadan peut avoir des effets fort désagréables sur la santé, étant donné que le corps s'est habitué à un mode d'alimentation spécial pendant tout ce mois de piété. Par

conséquent, il est important de faire la transition de manière progressive, pour permettre au corps de se réadapter après un mois de jeûne.

"Les impacts positifs du jeûne sur le corps humain sont très nombreux, notamment la régularisation des hormones dans le corps, un effet détox éliminant les toxines qui se cumulent pendant les mois précédents", a affirmé, dans ce sens, Oumaima Nia, diététicienne et nutritionniste.

Dans un entretien avec la MAP, elle a précisé que le mois de Ramadan permet également d'avoir un

transit intestinal en bonne santé et une bonne digestion, "mais pour bénéficier de cela, nous devons bien adopter durant le Ramadan une alimentation saine et équilibrée".

Mme Nia a ainsi expliqué que la phase de transition (Ramadan et post Ramadan) est une période sensible, car "si nous ne faisons pas attention à notre alimentation, cela peut engendrer plusieurs problèmes digestifs tels que la gastrite, la diarrhée, les vomissements, les brûlures ou encore les ballonnements", d'où l'intérêt de veiller à suivre quelques conseils pour éviter ce genre de problèmes.

Pour le ftour matinal, il faut éviter de prendre les gâteaux et les viennoiseries ainsi que les "msemen" et "bghrir" (qui sont riches en gras et en sucre), a-t-elle ajouté, soulignant qu'il faudrait plutôt opter pour un ftour "ordinaire et équilibré" contenant une boisson (thé ou café), un féculent (de préférence complet, comme pain ou hercha) ou "hsoua" (soupe traditionnelle), un produit laitier/protéine (œuf, lait ou fromage), ainsi que du miel ou de la confiture et des fruits.

En ce qui concerne le déjeuner, la diététicienne conseille de toujours commencer par une salade de crudités (riche en fibres, vitamines et sels minéraux) qui a un effet rassasiant, ce qui va "freiner" le corps pour ne pas consommer une grande quantité de plats copieux.

Pour le soir, a-t-elle enchaîné, il est préférable de manger léger (soupe de légumes ou salade) pour laisser le système digestif se reposer, puisqu'il vient de reprendre son travail à plein temps.

Et de conclure que pour préserver tous les bienfaits acquis durant ce mois, il est primordial de respecter les horaires des repas (pour garder une bonne digestion) et ne pas dépasser 3 repas par jour, avoir une alimentation diversifiée, et surtout équilibrée, bien s'hydrater durant toute la journée (1.5 à 2L/jr), éviter de manger les fast-foods et les aliments industriels, et surtout avoir une activité physique pour stimuler le métabolisme du corps (30min de marche/J minimum).

Par Safaa Abou El Houada (MAP)

Gastronomie et architecture marocaines au menu d'une émission TV américaine

La chaîne américaine Fox 5 a consacré un spécial à la gastronomie et à l'architecture marocaines, à travers un reportage diffusé en direct des locaux de l'ambassade du Royaume à Washington. Dans le cadre de son émission matinale, la chaîne a partagé «le plaisir et l'excitation» procuré par une visite guidée de la chancellerie du Maroc suivie d'un voyage à travers les saveurs et les arômes de la cuisine marocaine en compagnie du Chef Moha Fedal.

Le Royaume participe cette année à «Passport DC», un festival qui met en avant la culture internationale florissante dans la capitale fédérale américaine, une opportunité pour mettre en valeur l'authenticité et la ri-

chesse de la civilisation et la culture marocaines et les attraits de la destination Maroc, outre les relations étroites liant Rabat et Washington.

Dans son reportage scindé en deux parties, la journaliste Taylor Grenda commence par expliquer que c'est la première fois que la nouvelle chancellerie du Maroc à Washington ouvre ainsi ses portes au grand public, et invite le téléspectateur à un tour du bâtiment, magnifiquement décoré par des mosaïques du zellige marocain, de portes et plafonds sculptés en bois de cèdre de l'Atlas et de marbre importé du Royaume.

Deux diplomates ont présenté les différentes facettes de l'artisanat marocain, qui font la fierté du patrimoine culturel du

Maroc, à travers des métiers transmis de génération en génération et jalousement préservés et enseignés grâce à la très haute sollicitude de SM le Roi Mohammed VI.

Chef Moha a ensuite fait découvrir au public américain une variété de plats raffinés, dont le couscous et la Tangia Marrakchia, qui font la renommée de la gastronomie marocaine, tout en les invitant à se rendre en visite touristique au Maroc pour apprécier les multiples attraits d'une civilisation millénaire.

Les deux reportages sont accessibles sur le site web et les médias sociaux de Fox 5 qui fait partie du groupe Fox News, l'une des chaînes de télévision les plus regardées aux Etats-Unis.

Accident mortel à Kelaâ des Sraghna

Cinq personnes ont été tuées et cinq autres blessées, dont trois grièvement, dans un accident survenu, mercredi, sur la route régionale 208, au niveau de Douar Belfaïda, Commune Jouala (province de Kelaâ des Sraghna), suite à une collision entre un véhicule léger et un camion de transport de marchandises, apprend-on auprès des autorités locales.

Aussitôt avisés de l'accident, les autorités locales et les services

de la Gendarmerie Royale et de la Protection civile se sont rendus sur les lieux afin de procéder aux opérations d'intervention et de porter secours aux blessés, qui ont été transférés à l'hôpital provincial de Kelaâ des Sraghna pour recevoir les soins nécessaires, précise la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie Royale, sous la supervision du parquet compétent, pour déterminer les circonstances de cet accident, conclut-on.



Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

GENDARMERIE	FEINTE	INHABITUEL	ATOLL ROMAINS	ZARBI AS DES AS	SUITE	SBIRE EN ESPAGNE	PLEINE DE VIE
FROTTE				ENNUI			
TRAVAIL DE CHOIX			JOINDRE			ROMAINS LETTRES DE DOPS	
			MALPROPRE	FLÉTRIE			
DOMAINE VITE		FIN DE RÉUSSITE					QUI PARLE BIEN
				SYMBOLISME DE L'ASTATE	C'EST UN RATE	BAVARD	QUARTIER DE TACHA EN BRIQUE
ADVERBE			VAURIEN CONSPUAIT				
DE DEUX EN DEUX		VOYELLES		TROU DANS UN MUR		SUCRE	COLÈRE
BEAUCOUP		COMME ÇA EN RESTE				PARTIE DE L'OEIL	
				CARDINAUX		CERTAIN	
LEVANT			NID-DE-POULE				

Solution mots flechés d'hier

NETTOYER	D	ARTICLE	FRACAS	PARVAIN	RELU POUR ET (PL)	O'	POUR	PRANS ATTEND	B	ÉPITHÈTE	SEAS
COURANT	E	L	E	C	T	R	I	C	I	T	E
PERSONNE DE MERITE	B	E	L	L	E	P	R	O	M	I	S
ARTICLE PARAIT	L	A	E	L	O	M	B	R	I	C	
MÉCANOTE	R	A	M	E	M	A	O	B	A		
TEMON	D	O	N	O	I	R	I	N	P		
LAYONS	U	T	R	U	N	B	O				
FRONCH	L	I	G	A	M	E	N	T	A	L	
LAITONS	L	A	I	E	S	O	M	B	R	E	
LAITONS	I	L	R	G	P	U	D	T			
LAITONS	E	V	E	N	T	A	I	L	E	T	
PETIT	R	U	F	I	G	E	R	E			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouafif
Mouad Tabet
Walid Mejdoubi
Mehdi Ouznat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Anika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziar

Service technique
Khadija Sali (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Hlaili
Hafid Bouzoussata
Meriem Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouamin Warach
Secrétariat
Ammar Tabou

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmedou El Kabab (Laiyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab-Saboun
Khali Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Aziz Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

E-mail: Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61 94 04

Fax de la rédaction: 0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@libe.ma

Youssef El Gaba
Mourad El Youssefi
Louhna Baghdad
Latifa Mounib
Rkia Al Dahman
Siham Zatter
Fahwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 00

Imprimerie
Les Editions Maghébines

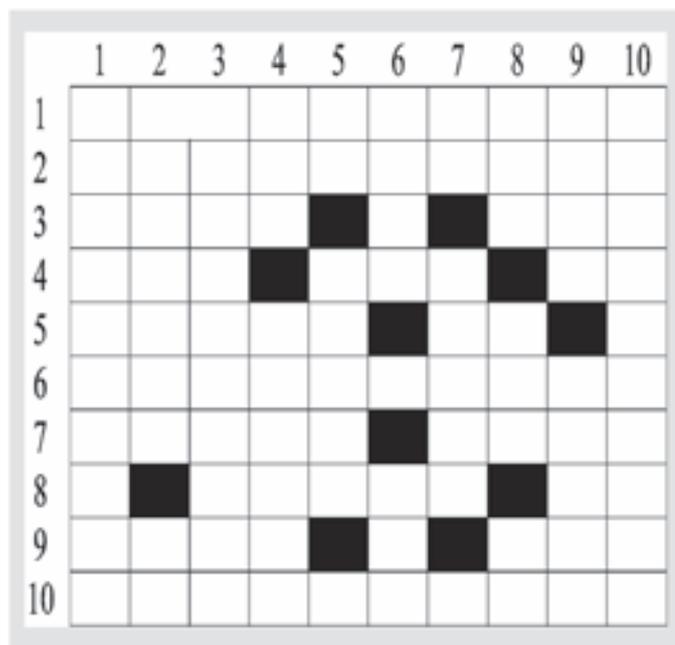
Distribution
SAPRESS
Dossier de presse: 130/04

Site web: www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

oql MAROC
2017
www.oql.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Version finale
- Prêt à servir
- Première capitale du Japon - Foed
- Possèdent - Mouvement féministe
- Planté d'arbres - Décodé
- Savoureuse
- Coiffe papale - Risquer
- Ligne d'amarrage - Drame nippon
- Refus slave - Rare plaisir à Londres
- Pour faire des infusions

VERTICALEMENT

- Malgré
- Rayonnant - Bîtons
- Normales en maths
- Perroquet - Examina du regard
- Amon - Décédées
- Unité de test - Pour le chien
- Voyelles - Bout de viscère
- Manie - Avant les autres - Strontium
- Aurochs - Livrée
- Durons

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

5		3		8				
		7	9	5				1
		9		8		6	7	
4	2		5					6
		3	2		8	9		
6					1		8	2
	7	2		9		5		
9			7	5		1		
		6			2			7

Moyen

	3			2				5
1							2	
2	7	8			1			9
		9		8			7	3
				6		7		
	4	1		5			6	
9			2				5	6
		2						7
	1			7				9

Difficile

2				8	6			
	4		5					
		6			9	7		1
	5	2					8	
7								4
	8				9	3		
5		3	6			4		
					4		9	
		8	9					5

Expert

		2	4			3		
							4	6
	7		3					
8		1	2		4			
	5			7				8
			5		6	2		9
					1		9	
5	3							
		6			5	8		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	8	3	2	1	9	6	5	7
2	6	7	5	4	8	9	1	3
9	5	1	3	7	6	4	2	8
3	1	2	7	9	5	8	6	4
7	4	6	1	8	3	2	9	5
8	9	5	6	2	4	7	3	1
1	3	9	4	6	7	5	8	2
5	7	8	9	3	2	1	4	6
6	2	4	8	5	1	3	7	9

Moyen

6	9	7	8	3	5	4	1	2
2	3	4	9	1	6	7	8	5
8	1	5	4	7	2	9	6	3
4	2	9	6	8	1	3	5	7
1	7	8	3	5	4	6	2	9
3	5	6	7	2	9	1	4	8
9	8	1	2	4	3	5	7	6
5	6	2	1	9	7	8	3	4
7	4	3	5	6	8	2	9	1

Difficile

4	1	8	5	9	2	7	3	6
2	7	3	1	4	6	8	9	5
6	9	5	8	3	7	1	4	2
9	2	7	6	5	8	3	1	4
8	3	6	2	1	4	5	7	9
5	4	1	3	7	9	6	2	8
1	8	9	4	6	3	2	5	7
7	5	2	9	8	1	4	6	3
3	6	4	7	2	5	9	8	1

Expert

5	2	6	1	7	4	3	8	9
9	8	4	2	5	3	6	7	1
1	7	3	8	9	6	4	5	2
4	6	1	3	8	5	2	9	7
8	5	9	6	2	7	1	4	3
7	3	2	4	1	9	5	6	8
6	1	5	7	3	8	9	2	4
2	9	8	5	4	1	7	3	6
3	4	7	9	6	2	8	1	5

Fort recul des prix des produits de base à l'échelle mondiale



Les prix des produits de base ont enregistré leur plus forte baisse depuis la pandémie de Covid-19, a indiqué la Banque mondiale dans la dernière édition de son rapport *Commodity Markets Outlook*.

Selon ce document rendu public récemment, « les cours mondiaux des produits de base devraient refluer cette année à un rythme sans précédent depuis le début de la pandémie de COVID-19, assombrissant les perspectives de croissance de près de deux tiers des économies en développement qui dépendent de l'exportation de ces produits ».

La Banque mondiale prévient toutefois que la baisse des prix ne devrait guère soulager les quelque 350 millions de personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire dans le monde.

En effet, quand bien même les cours des denrées devraient reculer de 8 % en 2023, l'institution internationale estime qu'ils atteindront un record qui n'a été dépassé qu'une seule fois depuis 1975.

Les auteurs dudit rapport rappellent, en outre, que l'inflation annuelle des prix alimentaires ressortait à 20 % à l'échelle mondiale au mois de février, ce qui correspond au « ni-

veau le plus élevé de ces vingt dernières années ».

Pour Indermit Gill, économiste en chef et premier vice-président de la Banque mondiale pour l'Économie du développement, « la flambée des prix de l'alimentation et de l'énergie après l'invasion de l'Ukraine par la Russie s'est largement dissipée en raison du ralentissement de la croissance économique, d'un hiver peu rigoureux et des réallocations dans le commerce des matières premières ».

Il faut cependant garder à l'esprit que, dans bien des pays, cela ne soulagera pas vraiment les consommateurs. Et pour cause : « en termes réels, les prix des denrées alimentaires resteront à un niveau parmi les plus élevés de ces cinq dernières décennies », a-t-il expliqué.

Ainsi que l'estime Indermit Gill, « les gouvernements devraient éviter les restrictions commerciales et protéger les populations les plus pauvres en recourant à des programmes ciblés de soutien aux revenus plutôt qu'à des mesures de régulation des prix. »

Toujours selon le rapport, en 2023, les prix des produits de base devraient globalement reculer de 21 % par rapport à 2022 ; tandis que

ceux de l'énergie devraient refluer de 26 %.

Quant au cours du pétrole brut (Brent), tout porte à croire qu'il devrait s'établir en moyenne à 84 dollars le baril cette année, soit une baisse de 16 % par rapport à la moyenne de 2022.

Selon les prévisions de la Banque mondiale, « en Europe et aux États-Unis, les prix du gaz naturel devraient être divisés par deux entre 2022 et 2023, tandis que ceux

du charbon devraient perdre 42 % en 2023 ».

Dans son rapport, l'institution internationale prévoit en outre que les prix des engrais devraient pour leur part chuter de 37 % cette année. « Ce qui constituerait la plus forte baisse sur un an depuis 1974 », a fait savoir la Banque mondiale précisant qu'ils sont toutefois encore proches du niveau record atteint lors de la crise alimentaire de 2008-2009.

Quoi qu'il advienne, Ayhan Kose, économiste en chef adjoint de la Banque mondiale et directeur de la cellule Perspectives, constate que « la baisse des prix des produits de base au cours de l'année écoulée a permis de réduire l'inflation globale dans le monde ».

Ce dernier estime néanmoins que « des banques centrales doivent rester vigilantes car de nombreux facteurs pourraient faire grimper les prix et raviver les pressions inflationnistes ».

L'économiste fait allusion notamment à « une offre de pétrole plus limitée que prévu, une reprise de l'économie chinoise plus consommatrice de matières premières, une intensification des tensions géopolitiques ou des conditions météorologiques défavo-

rables. »

Il est important de savoir qu'en dépit des baisses marquées attendues cette année, « les prix de toutes les principales catégories de produits de base resteront nettement supérieurs à leurs niveaux moyens sur la période 2015-2019 », selon les estimations de la Banque mondiale.

L'institution financière prévoit également que « les prix du gaz naturel en Europe seront près de trois fois supérieurs à la moyenne de 2015-2019 », et que ceux de l'énergie et du charbon resteront tout aussi plus élevés que la moyenne pré-COVID.

Sous l'effet de la faiblesse de la demande mondiale et de l'amélioration de l'offre, « les prix des métaux, qui ont légèrement augmenté en début d'année devraient chuter de 8 % par rapport à l'année dernière ».

C'est du moins l'avis de Valerie Mercer-Blackman, économiste principale au sein de la cellule Perspectives de la Banque mondiale qui estime cependant qu'à plus long terme, « la transition énergétique pourrait faire grimper de manière significative la demande de certains métaux, notamment le lithium, le cuivre et le nickel. »

Alain Bouithy



En termes réels, les prix des denrées alimentaires resteront à un niveau parmi les plus élevés de ces cinq dernières décennies, selon la Banque mondiale



Les ventes de voitures neuves en baisse de 8,55% à fin avril

Les ventes globales des voitures neuves au Maroc se sont établies à 49.300 unités à fin avril dernier, en baisse de 8,55% par rapport à la même période en 2022, selon les statistiques mensuelles de l'Association des importateurs de véhicules au Maroc (AIVAM).

Par segment, le nombre des nouvelles immatriculations des véhicules particuliers (VP) a enregistré un recul de 6,47%, avec 45.035 unités vendues à fin avril 2023, alors que celui des véhicules utilitaires légers (VUL) a accusé une chute de 26,01%, avec 4.265 unités vendues, fait savoir l'AIVAM. La marque Dacia domine le segment des VP, avec une part de marché (PDM) de 23,28%, soit 10.485 unités écoulées à fin

avril 2023, suivie de Renault qui a vendu 7.199 unités (PDM de 15,99%) et de Hyundai (5.831 unités et 12,95% de PDM), précise la même source.

Pour ce qui est du segment VUL, Renault a écoulé 884 unités (20,73% de PDM), devant DFSK qui a vendu 676 véhicules (15,85%) et FIAT avec 543 unités (12,73%). Côté premium, Audi a vendu 1.269 unités, soit une PDM de 2,82%, devant BMW (1.013 unités et une PDM de 2,25%) et Mercedes (927 unités et une part de 2,06%).

Pour sa part, Porsche a écoulé 168 unités, avec une part de marché de 0,37%, alors que les ventes de Jaguar ont atteint 38 voitures (0,08% de PDM).

Le Maroc dispose d'un important potentiel de production agricole à exploiter

Forum sur la coopération Maroc-Royaume Uni

Le Maroc dispose d'un important potentiel de production agricole et agro-industrielle à exploiter et des possibilités d'échanges énormes à développer avec les pays africains, a indiqué mardi à Meknès le président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER), Rachid Benali.

S'exprimant lors du Forum sur la coopération Maroc-Royaume Uni, tenu à l'occasion de la 15^{ème} édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), M. Benali a souligné l'importance du rôle intermédiaire que joue le Maroc entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et le Royaume-Uni, au vu de sa position géographique et de ses relations intra-africaines, rapporte la MAP.

Il a, dans ce sens, fait part de la fierté des agriculteurs et des industriels membres de la COMADER de "pouvoir faire partie de ce rapprochement tellement important entre les deux Royaumes".

En outre, M. Benali a jeté la lumière sur le rôle de sa Confédération qui représente la majorité des opérateurs agricoles et agro-industriels de différentes filières de production végétale et animale et qui couvre l'ensemble des activités de la chaîne de

valeur, partant des champs de production et allant jusqu'à la commercialisation et la valorisation des produits.

"La relation commerciale entre les deux pays, a-t-il dit, n'est pas née aujourd'hui, ajoutant : "C'est une histoire de plusieurs siècles et à nous aujourd'hui de la renforcer et de la pérenniser".

Et de faire remarquer que les échanges ont bien progressé depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre les deux pays.

M. Benali a, par ailleurs, mis en avant les atouts très considérables dont dispose le Maroc et qui font de lui un acteur majeur dans l'équation très délicate qui est de trouver un juste équilibre entre la souveraineté alimentaire et le respect de l'environnement.

Avec ses 3.600 km de côtes, le Royaume produit de grandes quantités de produits agricoles tout en respectant largement l'environnement, a-t-il estimé.

Un autre atout non négligeable, a-t-il enchaîné, qui fait la différence avec bon nombre de pays, c'est la qualification, le savoir-faire et la jeunesse de la population marocaine, notamment dans le monde rural, notant que le Royaume fournit plusieurs produits agricoles et agro-industriels à la Grande-Bretagne, et qu'il faut aujourd'hui

œuvrer pour porter plus haut les relations avec les opérateurs de ce pays.

Pour sa part, la directrice générale de Morocco Foodex, Ghita El Ghorfi, a fait observer que malgré les longues années de relations entre les deux pays, il existe encore de nombreuses opportunités de coopération à explorer, soulignant que le Maroc dispose de plusieurs accords de libre-échange qui sont restés intacts pour le Royaume-Uni après le Brexit.

Le marché de la Grande-Bretagne représente à présent près de 1% des importations du Maroc, et 4% de ses exportations à travers le monde, a-t-elle précisé, mettant en avant l'importance du secteur agricole et des produits agro-alimentaires dans ces échanges.

En termes de produits, les légumes se hissent en tête des exportations marocaines vers le Royaume-Uni, a indiqué Mme El Ghorfi, se félicitant de la qualité des produits agro-alimentaires, et des chiffres croissants au niveau de l'exportation.

Et d'ajouter que l'établissement Foodex qui est placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts est chargé du contrôle de la qualité et de la coordination des exportations des produits

agroalimentaires.

De son côté, le délégué commercial du Royaume-Uni pour l'Afrique, John Humphrey, a affirmé que le Royaume-Uni valorise réellement la coopération avec le Maroc, et que les accords qui relient les deux pays sont très nombreux, se félicitant des partenariats portant sur la recherche scientifique, et des actions du Maroc en termes de lutte contre le changement climatique. Il a par ailleurs rappelé que le deuxième anniversaire de l'accord d'association entre les deux pays a constitué une occasion pour renforcer le partenariat, et élargir les discussions pour englober plusieurs domaines, dont l'investissement, annonçant que d'autres domaines feront part des prochains partenariats.

Le SIAM est une occasion pour faire découvrir les avancées technologiques dans le secteur de l'agriculture, et qui peuvent renforcer la connectivité, a-t-il dit, soulignant que la participation au SIAM constitue un réel privilège pour son pays.

De son côté, le président de la Fédération des Chambres d'Agriculture du Maroc, Lahbib Bentaleb, a noté que pour les professionnels et les producteurs du secteur, le Royaume-Uni est considéré comme un marché de grande importance pour

l'avenir des relations commerciales.

Par ailleurs, il a salué la qualité et le sérieux des échanges commerciaux avec le Royaume-Uni, faisant part de son aspiration de hisser les exportations vers ce marché.

Ainsi, il a appelé à unifier les critères de qualité pour toutes les unités et réseaux de distribution anglais et simplifier les procédures liées à l'exportation des produits agricoles du Maroc vers le Royaume-Uni, faisant savoir que dans certains cas, quelques mesures peuvent limiter les quantités destinées à l'export.

Le Forum sur la coopération Maroc-Royaume-Uni a été présidé par le ministre de l'Agriculture de la Pêche maritime, du Développement rural, et des Eaux et Forêts, Mohammed Sadiki et le ministre de la Biosécurité et des Affaires maritimes et rurales du Royaume-Uni, Lord Richard Benyon.

La rencontre a offert un espace d'échange entre les opérateurs et les professionnels des deux parties sur les aspects de renforcement de la coopération, du partenariat et des échanges dans le secteur agricole et agroalimentaire tant sur le plan technique que sur le plan commercial et des affaires.

Le Maroc, un partenaire stratégique pour Israël dans le domaine agricole

Le ministre israélien de l'Economie et de l'Industrie, Nir Barkat, a affirmé, mercredi à Meknès, que le Maroc est un partenaire stratégique pour Israël dans le domaine agricole.

"Le Royaume, au vu de sa position géographique stratégique, constitue un marché agricole important avec qui Israël pourrait collaborer avec succès", a souligné M. Barkat qui s'exprimait lors d'une conférence tenue sous le thème "Faire face aux défis mondiaux en matière d'alimentation et d'agriculture grâce à l'innovation israélienne", organisée en marge de la 15^{ème} édition du Salon international

de l'agriculture au Maroc (SIAM).

La sécurité alimentaire ainsi que l'agriculture, a-t-il soutenu, constituent les mêmes défis majeurs aussi bien pour l'Etat d'Israël que pour le Royaume du Maroc, exprimant dans ce sens son optimisme quant aux relations à développer dans l'avenir entre les deux pays dans différents secteurs, rapporte la MAP.

Il a, en outre, mis en avant le nombre important d'entrepreneurs de son pays désireux d'investir au Maroc, estimant que cela ne pourrait qu'être en faveur de la promotion des relations entre les deux parties. De son côté, le président de la Chambre de

commerce et d'industrie Maroc-Israël (CCIM), Joseph Lévy a réitéré la volonté de son pays de collaborer avec le Maroc en tant que carrefour entre les continents africain et européen, faisant aussi remarquer le rôle crucial du secteur agricole dans l'économie marocaine.

M. Lévy a, dans ce sens, souligné que les relations entre le Royaume du Maroc et l'Etat d'Israël ont connu au cours des dernières années une forte impulsion stimulée par la volonté des deux pays de relever le niveau de coopération dans de nombreux domaines, notamment économique, culturel et scientifique.

Il a également cité l'importance des exportations marocaines vers Israël qui se sont accrues d'à peu près 75% durant les deux dernières années, notant que la participation de son pays à ce Salon, en tant qu'expert mondial en matière de technologies agricoles, confirme la volonté des entreprises des deux parties de collaborer afin de répondre au défi majeur de la sécurité alimentaire.

M. Lévy a, par ailleurs, relevé que cette conférence constitue une occasion pour mettre en exergue plusieurs phénomènes qui s'aggravent de plus en plus, expliquant que "les changements climatiques qui se font déjà res-

sentir nous obligent à repenser notre façon de gérer nos ressources".

Il est donc essentiel d'adopter en urgence des pratiques responsables, a-t-il dit, faisant remarquer qu'Israël est considérée comme leader dans les domaines de l'agri-tech, de la food-tech, les techniques d'irrigation qui permettent d'économiser l'eau, ainsi que le développement des semences.

Cette rencontre, initiée par le bureau de liaison d'Israël au Maroc en collaboration avec le ministère israélien de l'Agriculture, s'est tenue en présence du chef de mission au bureau de liaison d'Israël à Rabat, Shai Cohen.

C'est parti pour la 6^{ème} édition du Festival "Marrakech Gnaoua Show pour le monde"

Le coup d'envoi de la sixième édition du Festival "Marrakech Gnaoua Show pour le monde" a été donné mercredi dans la cité ocre, par l'organisation d'une soirée musicale éclectique et riche en rythmes et sonorités.

Dans ce cadre, l'assistance parmi les Marrakchis et les hôtes de la cité des sept Saints, a été conviée à suivre un spectacle de toute beauté, exécuté, avec brio, par la troupe Aïssaoua "Al Ikhwan Achorafâ" qui a interprété la chanson "Allah Ya Moulana", ainsi que d'autres morceaux si emblématiques où le spirituel et le musical se mêlent en toute finesse et subtilité, pour le bonheur de tous.

Par la suite, c'était aux troupes Gnaoua des Maâlems "Abas Paska", "Othmane Hmiti" et "Abdelkader Amlil" de se succéder sur scène, le temps de gratifier le public présent d'un florilège de chansons de cet art musical mystique, à l'instar de "L'Gnaoui ya Sadati", "Toura, toura, tour Klila", ou encore "Jilala Ya Jilala". Un moment inédit et une occasion si singulière, surtout pour les jeunes gnaouis de faire montre de leur créativité et de leur talent confirmé, en renouant avec cet art si emblématique et des plus appréciés de tous. Initié par la Fondation "Festival Marrakech Gnaoua Show pour le monde", en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et des la Communication (Département de la culture), et avec le concours du Conseil communal de Marrakech, et le Conseil de la région de Marrakech-Safi, ce festival qui se poursuit jusqu'au 6 mai, connaît la participation de plus d'une dizaine de Maâlems jouissant d'une forte notoriété nationale ou encore internationale, en provenance de plusieurs régions du Royaume.

Avec à la clé, une série de concerts programmés dans la mythique Place Jemaâ El Fna et la place du 16 novembre dite "El Harti" ou encore dans le Centre "Les Etoiles de Jemaâ El Fna", ce festival servira aussi d'occasion de rendre un vibrant hommage à nombre d'icônes de cet art. En outre, le festival s'assigne pour mission de contribuer aux efforts visant à développer cet art, à faire connaître et promouvoir le potentiel existant dans ce domaine, tout en parvenant à terme à sa vulgarisation, à une plus grande échelle, que ce soit au niveau national ou international. Il s'agit de même d'une opportunité de découvrir toute cette richesse et



cette diversité culturelle et artistique qui caractérise la cité ocre, à travers une série d'activités parallèles prévues durant cette édition, ainsi que des atouts naturels et culturels dont regorge cette ville impériale. La finalité étant de créer une véritable dynamique culturelle, artistique et économique.

Au micro de M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP, Mohamed Knidiri, président de la Fondation "Festival Marrakech Gnaoua Show pour le monde", a mis en avant l'importance de ce festival créé à l'initiative de l'Association Hmiti pour l'art gnaoui et qui, au fil des ans, a connu une évolution remarquable en investissant désormais différents espaces. Egalement président de l'Association Grand Atlas, M. Knidiri, a ajouté que cette association a estimé nécessaire de soutenir ce festival afin de contribuer à la consolidation et à la promotion de la scène culturelle dans la cité ocre, se félicitant de voir ce festival jouir, désormais, d'une dimension nationale, dans la perspective de s'ériger en un événement international d'envergure.

Le coordinateur général du festival, Adil Zine, a, dans une déclaration similaire, mis l'accent sur l'excellente mobilisation à l'effet de garantir plein succès à cette édition, louant au passage le grand travail accom-

pli par une équipe de jeunes.

Et de poursuivre que l'avenir de l'art gnaoui est, désormais, entre de bonnes mains surtout avec l'engagement et l'attachement de nombre de jeunes à ce legs laissé par les aïeux, notant que cette édition se tient, pour la première fois, dans trois sites parmi les plus emblématiques de Marrakech. Le maâlem Abderrahim Ouled Abdelkader Ben Thami a, quant à lui, tenu à rappeler qu'il a grandi au sein d'une famille où cet art est transmis de père en fils, faisant savoir que l'objectif de cette participation au "Festival Marrakech Gnaoua Show pour le monde", est de permettre aux festivaliers d'apprécier et de renouer avec cette musique originale et magique. Issu de la ville de Casablanca, cet artiste talentueux a exprimé toute sa joie de participer à ce festival, le temps de retrouver ses mélomanes, émettant le vœu de voir ce festival s'ériger en un grand rendez-vous artistique aux niveaux national et international.

Ce festival se veut aussi un rendez-vous annuel de retrouvailles entre penseurs, intellectuels, spécialistes du patrimoine et artistes en provenance de diverses régions du Maroc, mais aussi pour la célébration de l'art gnaoui en tant que patrimoine universel immatériel de l'humanité, tel que classé par l'UNESCO.

Essaouira célèbre le mois du patrimoine

La direction provinciale de la culture à Essaouira a concocté un programme riche et varié pour la célébration du "mois du patrimoine" de cette cité millénaire, avec à la clé une panoplie d'événements et d'activités culturelles et artistiques.

Initiée sous l'égide de la direction régionale de la culture, sous le thème "Le patrimoine de la région, la préservation et l'accessibilité", cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 18 mai, tend à jeter la lumière et à valoriser le legs séculaire et diversifié d'Essaouira, l'objectif ultime est de préserver la richesse de ce patrimoine et d'en assurer la transmission aux générations montantes.

Au menu de cette manifestation, initiée en partenariat avec les conseils provinciaux et communaux de la ville, une série de conférences et de débats animés par des spécialistes et experts, notamment sur "Les espaces de préservation de la mémoire", "L'archéologie et le patrimoine", "Le patrimoine architectural", "Rzoune en perspective de valorisation", "Le patrimoine immatériel d'Essaouira dans son environnement" et "Les sucreries d'Ida Ougard : de la mise en lumière à la préservation et la valorisation".

Le programme comporte également des journées portes ouvertes et des visites guidées à différents sites et monuments historiques dont regorge la ville

au profit des élèves des établissements scolaires (musée Mohammed Ben Abdallah, Sqala du port, Bayt Dakira, galerie El Menzah, Sucreries d'Ida Ougard), outre une session de formation sur "Le patrimoine archéologique : la définition, la valorisation et la préservation", des campagnes de sensibilisation à l'importance du patrimoine de l'ancienne médina, en coordination avec des associations de la société civile locale, ainsi que des expositions d'arts plastiques et de photos avec pour thématique centrale le patrimoine de la ville.

Figurent aussi au menu une soirée artistique animée par des troupes lo-

cales de Gnaoua, Aïssaoua et Hmadcha, initiée dans le cadre des activités organisées récemment dans la ville à l'occasion de la célébration du printemps et de la musique (27-30 avril), et la projection d'un film documentaire sur la grotte de Bizmoune, dans la province d'Essaouira, pour la valorisation de la découverte dans ce site archéologique d'éléments de parure mettant en évidence le plus ancien comportement symbolique humain.

La cérémonie de clôture sera marquée par la célébration de la consécration du musée Mohammed Ben Abdallah qui vient de remporter le troisième prix de l'orientation muséale.

Le Maroc invité d'honneur de la prestigieuse foire d'art KunstRAI Amsterdam

Le Maroc participe en tant que pays invité d'honneur au KunstRAI Amsterdam, la prestigieuse foire d'art aux Pays-Bas, dédiée à l'art moderne et contemporain.

L'exposition KunstRAI Amsterdam, qui se tient jusqu'au 7 mai, connaît la participation de plusieurs galeries d'art marocaines exposant de nombreux chefs-d'œuvre d'artistes marocains talentueux.

A cet effet, l'ambassadeur du Royaume du Maroc à La Haye, Mohamed Basri, a procédé mercredi à l'ouverture de l'exposition «Focus Morocco», organisée dans le cadre de cette foire, en présence notamment de Mehdi Qotbi, président de la Fondation nationale des musées.

Intervenant à cette occasion, M. Basri a salué la présence à cet événement de M. Qotbi, lequel est "fortement engagé en faveur de la promotion de l'art et des musées au Maroc, conformément aux Hautes Instructions de SM le

Roi Mohammed VI".

L'ambassadeur a saisi cette occasion pour féliciter les artistes marocains pour leurs collections et œuvres d'art qui "traduisent la beauté, la richesse et la diversité de la culture du Maroc, laquelle est forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe, saharo-hassanie, et nourrie et enrichie par des affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen".

Il a souligné que cette exposition culturelle à Amsterdam constitue une action réelle et reflète la forte volonté du Maroc et des Pays-Bas de renforcer davantage leurs liens d'amitié, à travers notamment l'art et la culture, qui représentent des leviers essentiels pour consolider les relations liant les deux pays depuis plus de quatre siècles.

M. Basri a également indiqué que l'exposition "Focus Morocco" offrira une opportunité intéressante au public néerlandais, à la communauté marocaine établie



aux Pays-Bas et à tous les visiteurs, de découvrir et d'apprécier les peintures et les collections d'artistes marocains talentueux et de promouvoir l'image du Maroc à travers l'art et l'industrie créative.

Il a en outre précisé que "Focus Morocco" à KunstRAI intervient un an après l'exposition d'art contemporain marocain, organisée au Musée Cobra d'Amstelveen, qui a connu un véritable succès.

Bouillon de culture Festival

La Fondation du patrimoine musical marocain organise, du 11 au 13 mai 2023, la première édition du Festival international du patrimoine musical marocain, sous le thème "Le patrimoine musical marocain : un lien spirituel entre les générations". Ce festival a pour vocation de faire découvrir le patrimoine musical du Maroc, dans ses différentes expressions artistiques et sociales.

Une riche programmation permettra d'appréhender de quelle façon la relation entre musique et créativité s'est exprimée, dans différentes cultures de la civilisation marocaine, dans une production artistique d'une grande richesse et profondeur.

Le programme connaîtra la participation de groupes du Maroc (Groupe orchestral des artistes de Jeunes Générations, Gnaoua, Aïta, Jil Jilala, Aïssaoua...), de plusieurs artistes marocains, ainsi que l'organisation de deux tables rondes.

Funérailles émouvantes de l'artiste My Taher Asbahani

Les funérailles de l'artiste My Taher Asbahani, membre fondateur du légendaire groupe Jil Jilala, ont eu lieu mercredi à Marrakech, en présence de ses proches et de plusieurs acteurs du monde de la politique, des médias, des arts et de la culture. Après les prières d'Al Asr et du Mort à la Mosquée Fatima Zahra au quartier Jnane Aourad à Marrakech, la dépouille de feu Asbahani, qui s'est éteint mercredi matin à l'âge de 75 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumée au cimetière Errahma dans une ambiance de forte émo-

tion, de tristesse et de deuil. A cette occasion, l'ensemble des artistes présents aux obsèques ont été unanimes à mettre en relief les qualités humaines singulières de cet artiste hors-pair, qui a marqué de son empreinte la scène artistique nationale.

Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP, Abdelkrim Kasbaji, membre de Jil Jilala, a souligné que le défunt était un artiste éclectique, qui a excellé dans plusieurs genres artistiques à la fois (chant, théâtre, cinéma, entre autres). "Fou Moulay Taher

Asbahani, pilier et membre fondateur du groupe Jil Jilala, était aussi très aimé et respecté auprès de ses amis et du public pour son esprit d'humour", a-t-il ajouté.

Dans une déclaration similaire, Mohamed Hamadi, membre du groupe Lemchahab, a estimé que le décès de My Taher Asbahani constitue une perte pour la scène artistique nationale et pour le style ghwani, relevant que le défunt était un artiste complet : chanteur, compositeur, et acteur doué dans le théâtre comme dans le cinéma. Même son de cloche chez le comédien Omar Azzouzi, qui a souligné que le public marocain n'oubliera jamais la voix de ce chanteur unique, ainsi que l'amour qu'il ne cessait d'éprouver pour les anecdotes. "J'ai participé avec le défunt dans plusieurs œuvres cinématographiques et séries de télévision. C'était un artiste unique. Que Dieu l'accueille en son vaste paradis", a-t-il ajouté avec émotion.

Dans le même sens, Moulay Abdelaziz Tahiri, membre du groupe Jil Jilala, a souligné que Moulay Taher Asbahani a légué aux générations présentes et futures un répertoire riche de chansons éternelles. "Tout le public se souviendra à jamais de cet artiste qui a marqué de son empreinte la scène artistique nationale", a-t-il insisté.

De son côté, El Manaoui Abdelhafid, président de l'Association du Festival ghwani, a indiqué qu'il a connu et côtoyé le défunt depuis la fin des années 60 au sein de la troupe théâtrale "Chabibat Al Hamra"

avant que Moulay Taher Asbahani n'intègre la troupe de Tayeb Saddiki.

"Le défunt était un artiste prolifique et doté d'une voix sublime et unique", a-t-il ajouté, rappelant que le Festival ghwani avait rendu hommage au défunt lors de sa 5ème édition. "Le défunt a gardé son sens d'humour et son optimisme jusqu'à ses derniers jours de sa vie", a-t-il enchaîné.

De son côté, Achraf Bouali, président du groupe "Ouled Jil Jilala", se souvient que le défunt l'a encouragé de même qu'il a été derrière l'attribution de ce nom à ce groupe. "Le défunt était un homme très respecté auprès de tous ses pairs. On voulait lui rendre hommage de son vivant. Le destin en a voulu autrement", a-t-il déploré, estimant que cette jeune génération doit prendre la relève pour perpétuer ce style artistique. L'artiste Mustapha Bakbou, membre de Jil Jilala, a mis en relief, de son côté, les qualités humaines uniques de cet artiste hors-pair, estimant qu'il a eu la chance de le côtoyer de longues années durant.

Né au quartier Kasbah dans l'ancienne médina de Marrakech, l'artiste Moulay Taher Asbahani a fondé en 1972 le célèbre groupe Jil Jilala en compagnie notamment des artistes Mahmoud Saadi, Hamid Zoughi et Mohamed Derham.

Le défunt avait aussi brillé dans le théâtre au sein de la troupe Tayeb Saddiki. Cet artiste talentueux a aussi joué dans plusieurs séries télévisées et longs métrages.





Vingtième jour de guerre au Soudan

Une nouvelle trêve vole en éclats



Explosions et tirs résonnent jeudi à Khartoum, au vingtième jour de combats acharnés entre l'armée et les paramilitaires qui se disputent le pouvoir au Soudan, risquant d'entraîner la région dans une crise.

Malgré l'annonce d'une nouvelle trêve jusqu'au 11 mai, "des affrontements avec toutes sortes d'armes et des explosions" secouent Khartoum, rapportent des habitants à l'AFP.

Comme les plus de cinq millions d'habitants de la capitale, ils ne vivent plus qu'au rythme des bombardements, terrés pour éviter les balles perdues dans des maisons sans eau ni électricité, avec de moins en moins d'argent et de nourriture, le tout sous une chaleur écrasante.

Depuis le 15 avril, la guerre entre l'armée du général Abdel Fattah el-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), du général Mohamed Hamdane Daglo, a fait 550 morts et 5.000 blessés, selon un bilan largement sous-estimé. Les hôpitaux ne peuvent suivre: moins d'un sur cinq est encore en fonctionnement à Khartoum et quasiment aucun au Darfour (ouest).

Les combats ont déplacé plus de 335.000 personnes et poussé 115.000 autres à l'exil, selon l'ONU, qui s'attend à huit fois plus de réfugiés.

Le jour où la guerre a éclaté, les deux généraux – alliés pour leur putsch de 2021 – devaient discuter avec l'ONU et les médiateurs internationaux de l'intégration des FSR à

l'armée, condition sine qua non à un retour à la transition vers un gouvernement civil et donc à la reprise de l'aide internationale, suspendue en réaction au putsch.

Au lieu de négociations politiques, les 45 millions de Soudanais se sont réveillés au bruit de l'artillerie et des raids aériens.

"Nous pouvons dire que nous n'avons pas réussi à empêcher" la guerre qui a pris l'ONU "par surprise", a reconnu mercredi son secrétaire général Antonio Guterres.

"À chaque minute de guerre de plus, des gens meurent ou sont jetés dans les rues, la société se désagrège et l'Etat s'affaiblit et se décompose un peu plus", a déploré Khalid Omar Yousséf, un ancien ministre civil limogé lors du putsch.

Dans la ville côtière de Port-Soudan, épargnée par la violence, le coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, Martin Griffiths, tente d'organiser les réapprovisionnement des stocks après des pillages de masse dans un pays où un habitant sur trois dépendait déjà de l'aide humanitaire avant la guerre.

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk, décrit le chaos à Khartoum: "un raid de l'armée de l'air sur un hôpital", les FSR qui "lancent des attaques dans des zones urbaines densément peuplées"...

Au Darfour, où des civils ont été armés pour participer aux affrontements mêlant militaires, paramilitaires et combattants tribaux ou rebelles selon l'ONU, l'ONG Nor-

wegian Refugee Council (NRC) raconte la désolation: "il y a eu au moins 191 morts, des dizaines d'habitations incendiées, des milliers de déplacés et les bureaux de NRC ont été pillés".

Le Soudan du Sud, médiateur historique, a annoncé une trêve "du 4 au 11 mai".

A son entrée en vigueur, l'armée a dit avoir "accepté" à condition que les FSR s'y tiennent également. Les paramilitaires n'ont pas commenté.

Alors que les canaux diplomatiques se multiplient en Afrique et au Moyen-Orient, l'armée a dit choisir cette proposition de l'Igad, l'organisation régionale de l'Afrique de l'Est car il faut "des solutions africaines aux problèmes du continent".

Elle a également salué les médiations américano-saoudiennes, après une tournée cette semaine de son émissaire à Ryad puis au Caire et à la Ligue arabe.

L'organisation réunira dimanche les ministres des Affaires étrangères des pays membres pour évoquer "le dossier soudanais", dans lequel les capitales arabes soutiennent des camps différents, a indiqué un haut diplomate à l'AFP.

Le camp du général Burhane s'est engagé à "nommer un émissaire pour négocier une trêve" avec le camp rival, sous l'égide "des présidents sud-soudanais, kényan et djiboutien", dans un pays qui doit encore être déterminé.

Alors que l'exode des Soudanais se poursuit, des étrangers continuent d'être évacués par centaines, principalement via Port-Soudan, sur la mer Rouge.

M. Guterres a jugé "absolument essentiel" que la crise ne s'étende pas au-delà des frontières.

Il a plaidé pour "soutenir massivement le Tchad", voisin du Soudan, rappelant que "d'autres pays de la région (étaient) dans leurs propres processus de paix", comme l'Éthiopie et le Soudan du Sud.

Le Kremlin accuse Washington d'être derrière l'attaque présumée de drones

La Russie a accusé jeudi les États-Unis d'avoir commandité l'attaque présumée de drones contre le Kremlin la veille qu'elle impute à l'Ukraine, tout en admettant qu'elle faisait face à une vague "sans précédent" de "sabotages" sur son sol.

Mercredi, Moscou a affirmé avoir intercepté deux drones ukrainiens qui visaient le Kremlin, dénonçant une tentative d'assassiner le président Vladimir Poutine. Kiev a nié toute implication et Washington a mis en doute les accusations russes.

"Les efforts de Kiev et de

Washington pour nier toute responsabilité (dans l'attaque présumée) sont totalement ridicules. Les décisions concernant de telles attaques ne sont pas prises à Kiev, mais à Washington. Kiev ne fait qu'appliquer ce qu'on lui demande", a affirmé jeudi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

"Washington doit comprendre que nous le savons", a-t-il déclaré à la presse.

M. Peskov a aussi affirmé que M. Poutine travaille jeudi dans l'enceinte du Kremlin, où il aura "une discussion importante avec

le ministre du Développement économique".

Après l'incursion présumée de drones dans le cœur de Moscou, une première depuis le début du conflit en Ukraine en février 2022, les mesures de sécurité vont être renforcées, a souligné M. Peskov.

"Tout cela va être renforcé, bien sûr, et tout a déjà été renforcé dans le contexte des préparatifs pour la parade" militaire du 9 mai, date à laquelle la Russie célèbre en grande pompe la victoire sur l'Allemagne nazie avec notamment un défilé sur la place Rouge

de Moscou, a indiqué le porte-parole du Kremlin.

Il a ajouté que des "spécialistes" étaient en train de "mener des analyses approfondies" pour comprendre comment l'attaque présumée de drones avait pu se produire.

La capitale russe est située à quelque 500 kilomètres de la frontière ukrainienne et le Kremlin se trouve dans un quartier ultra-sécurisé. Les accusations russes sur une incursion présumée de drones ukrainiens ont surpris nombre d'analystes.

Kiev a démenti mercredi

toute implication dans cet incident, accusant même la Russie de l'avoir "mis en scène" pour justifier une possible escalade du conflit à venir.

Cette attaque rapportée par le Kremlin arrive alors que les incursions de drones et les actes de sabotage à la bombe se sont multipliés ces derniers jours sur le sol russe.

"Les actes terroristes et de sabotage des forces armées ukrainiennes prennent une ampleur sans précédent", a déclaré jeudi le ministre russe des Affaires étrangères.

Mineurs étrangers en rétention

La CEDH condamne la France dans deux affaires



La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a épinglé jeudi la France dans deux affaires distinctes de placements en centre de rétention de mineurs étrangers, dont certains très jeunes, âgés de sept et huit mois.

Dans une première affaire, la France a été condamnée pour la rétention, décidée en janvier 2021 par la préfecture du Bas-Rhin, d'une mère guinéenne et de son fils âgé de sept mois et demi, durant neuf jours, en vue de leur transfert vers l'Espagne dans le cadre du règlement dit "Dublin III", indique la Cour dans son arrêt.

"Compte tenu du très jeune

âge de l'enfant, "des conditions d'accueil dans le centre de rétention de Metz-Queuleu" où ils avaient été envoyés et de la durée de la rétention, "la Cour considère" qu'ils ont été "soumis à un traitement qui a dépassé le seuil de gravité requis par l'article 3 de la Convention" européenne des droits de l'Homme, qui interdit les traitements inhumains et dégradants, souligne la CEDH. Celle-ci a alloué au total 19.000 euros aux requérants.

Une violation similaire a été constatée dans un autre dossier, celui de quatre Angolais, une mère et ses trois enfants de huit mois, six et treize ans au moment des faits. Sur décision de la préfecture

du Bas-Rhin, ils avaient été retenus début 2020 au centre de rétention administrative (CRA) de Metz-Queuleu, puis transférés au CRA N.2 du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) en vue de leur transfert vers le Portugal, là encore en vertu de "Dublin III".

"Au-delà d'une brève période de rétention, la répétition et l'accumulation des effets engendrés (...) par une privation de liberté entraînent nécessairement des conséquences néfastes sur un enfant mineur", insiste le bras judiciaire du Conseil de l'Europe, selon lequel les requérants avaient été retenus pendant dix jours.

La Cour leur a alloué 8.000 euros au titre du dommage maté-

riel. Dans ces deux dossiers, la CEDH a également conclu à des violations des articles 5.1 (droit à la liberté et à la sûreté) et 5.4 (droit de faire statuer à bref délai sur la légalité de la détention) de la Convention. Dans les deux cas, elle avait également activé l'article 39 de son règlement, qui régit les mesures d'urgence, pour réclamer et obtenir la fin des rétentions.

Selon le juriste Nicolas Hervieu, spécialiste du droit européen, ces deux affaires portent à "doux" le nombre de condamnations de la France "en raison de ce traitement inhumain et dégradant" depuis 2012, chiffre que la CEDH n'était pas en mesure de confirmer.

Gérald Darmanin
Giorgia Meloni est incapable de régler les problèmes migratoires de l'Italie

La Première ministre italienne Giorgia Meloni "est incapable de régler les problèmes migratoires" de l'Italie, pays qui connaît une "très grave crise migratoire", a affirmé jeudi le ministre français de l'Intérieur, Gérald Darmanin.

"Madame Meloni, cheffe du gouvernement d'extrême droite choisi par les amis de Mme (Marine) Le Pen, est incapable de régler les problèmes migratoires sur lesquels elle a été élue", a déclaré M. Darmanin.

Il était interrogé sur la radio RMC concernant des propos du président du parti d'extrême droite français Rassemblement national (RN) Jordan Bardella concernant la situation migratoire à la frontière franco-italienne.

"Oui, il y a un afflux de personnes migrantes et notamment de mineurs" dans le sud de la France, a reconnu Gérald Darmanin, qui en rejette la faute sur le voisin italien: "La vérité, c'est qu'il y a en Tunisie (...) une situation politique qui fait que beaucoup d'enfants notamment remontent par l'Italie et que l'Italie est incapable (...) de gérer cette pression migratoire".

"Meloni, c'est comme (la cheffe de file de l'extrême droite en France) Le Pen, elle se fait élire sur +vous allez voir ce que vous allez voir+ et puis ce qu'on voit c'est que ça (l'immigration) ne s'arrête pas et que ça s'amplifie", a poursuivi M. Darmanin.

Selon le ministère italien de l'Intérieur, plus de 36.000 personnes sont arrivées par la Méditerranée en Italie cette année, contre environ 9.000 durant la même période en 2022.

Lancement d'une initiative pour réformer le processus décisionnel de l'UE

Plusieurs pays de l'Union européenne ont lancé jeudi une initiative pour réformer le processus communautaire de décision en matière de défense et de politique étrangère, un sujet qui divise de longue date au sein des 27.

Rassemblés dans un "groupe d'amis", la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovaquie et l'Espagne plaident pour l'introduction du vote à la majorité qualifiée dans le domaine de la politique étrangère et de la sé-

curité commune de l'UE, au lieu de l'unanimité actuellement en vigueur.

Cette proposition vise à "améliorer l'efficacité et la vitesse du processus de décision" de la diplomatie européenne, indiquent les Etats dans un communiqué diffusé à Berlin.

"Dans le contexte de la guerre d'agression russe en Ukraine et les défis croissants au niveau international, les membres du groupe d'amis sont convaincus que la procédure décisionnelle doit être ajustée", arguent-ils.

Des tentatives similaires ont déjà été lancées dans le passé, sans succès.

Les petits pays de la famille européenne craignent en particulier que leur voix ne soit plus prise en compte s'ils perdent l'option du veto.

Ils estiment qu'ils pourraient être perdants si toutes les décisions étaient prises à la majorité qualifiée, mode utilisé actuellement pour la plupart des affaires de l'UE, à l'exception de certains domaines comme la politique étrangère et de sécurité.

Ce type de vote requiert l'accord de 15 des 27 pays, à condition qu'ils représentent plus de 65 % des 450 millions d'habitants de l'UE.

Il favorise donc la France et l'Allemagne, les deux pays les plus peuplés de l'UE.

Si une majorité simple de pays de l'UE (14 sur 27) se prononce en faveur du lancement d'un processus de modification du traité, les négociations pourront alors commencer.

Toutefois, l'unanimité est nécessaire entre les 27 pour entériner un changement de traité,

et certains pays pourraient aussi organiser un référendum, ce qui constituerait un obstacle supplémentaire.

En 2005, les électeurs français et néerlandais ont rejeté par référendum un traité qui aurait établi une Constitution pour l'Europe.

Les pays partisans d'une réforme ont déclaré qu'ils entendaient coordonner leur action avec celle des institutions européennes et travailler en étroite collaboration avec tous les Etats membres, invitant d'autres pays à se joindre à leur démarche.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION FES-MEKNES
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAHLA
CAIDAT DE BOUYABLANE
COMMUNE DE BOUYABLANE

Avis d'adjudication aux enchères publiques
Pour la vente d'un véhicule communal (ambulance)
N° : 01/2023/C,B

Le président du conseil communal de la Commune de Bouyablane informe le public qu'une adjudication aux enchères publiques aura lieu le : mercredi 31 mai 2023 à 11 (Onze) heures du matin au siège de la commune de Bouyablane pour la vente d'un véhicule communal (ambulance 4x4) comme suite :

Marque : METSUBISHI
Genre et Type : AMBULANCE 4x4 V76WLNDPL PAJERO
Mode carburant : GASOIL
Puissance fiscale : 11CV

Conditions de participations aux enchères publiques :
1-caution : le montant de la caution est : (3000,00dhs) TROIS MILLE DIRHAMS, il doit être déposé par caution bancaire.

2-paiement du prix de vente et retrait de l'ambulance :
-l'adjudicataire doit verser séance tenante le prix de la vente du véhicule communal (ambulance 4x4) et un pourcentage de 10% du prix de la vente.
-le paiement est effectué par espèce ou par chèque certifié libellé au nom du percepteur de Tahlâ.
-l'adjudicataire accepte le véhicule communal (ambulance 4x4) vendu en son état tout en supportant les frais de transport, il doit retirer le véhicule dans un délai de 20 jours suivant la date de l'adjudication.

-en cas de non-paiement du prix de la vente ou du retrait du véhicule communal (ambulance 4x4) vendu, la caution sera confisquée définitivement.
-avant l'enlèvement du véhicule communal (ambulance 4x4) vendu, l'adjudicataire retenu doit se présenter à la SNTL pour le règlement de 12% du prix de vente qui représente les frais d'intervention de la SNTL.

-l'adjudicataire peut demander la restitution de la caution après avoir retiré le véhicule communal (ambulance 4x4) vendu dans le délai.
- les participants à l'adjudication aux enchères publiques peuvent visiter le véhicule communal (ambulance 4x4) mise en vente au lieu-dit « Tassarouine à la commune de Bouyablane »

-les participants peuvent tirer le cahier des charges au bureau d'ordre de la commune de Bouyablane ou par envoi d'Email à l'Email de la Commune suivant : bouyablane.commune@gmail.com

N° 3106/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 09/DPETL/Lar 2023

Le 30 MAI 2023 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhaouine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

RECONNAISSANCE GÉOTECHNIQUE POUR :
Reconstruction de deux ouvrages d'art aux PK 16+200 et PK 16+700 de la RP4402
PROVINCE DE LARACHE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETL de Larache place Oued El Makhaouine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mspnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 200 ,00 DHS (DEUX MILLE DEUX CENT DHS) .
L'estimation du coût des prestations : 148 632,00 DIRHAMS, (CENT QUARANTE HUIT MILLE SIX CENT TRENTE DEUX DIRHAMS T T C).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache place Oued El Makhaouine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

Activité	Qualification Exigées	Catégorie
EG	EG6	2

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que défini dans le règlement de consultation.

N° 3111/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE SMA

AVIS DE CONCOURS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

La commune de SMA organise un concours d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2023 pour accès au grade suivant :

grade	Les conditions de candidature	Date et lieu de concours	Nombre de postes	Dernier délais de dépôt du dossier
Adjoint administratif 1er grade	- Appartenant au cycle administratif de cette commune - avoir six ans au moins de service dans le cadre Adjoint administratif 2 ème grade	09 Juin 2023 bureau d'Etat. Oul	01	01 Juin 2023
Adjoint Technique 1er grade	- Appartenant au cycle administratif de cette commune - avoir six ans au moins de service dans le cadre Adjoint technique 2 ème grade	09 Juin 2023 Salle des réunions de la commune	01	01 Juin 2023

Les fonctionnaires remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers de candidature au service de gestion des ressources humaines dans le délai prescrit.

N° 3109/PA

AMM 1008
البلدية
بلدية تازة
10081 0801 1008
10081 0801 1008
AMM DE LA REGION FES-MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de M YACOUB relevant de l'AREP de la région Fes - Meknes, (l'heure sera de 10h - 12h), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des coûts des prestations en DHS TTC	Date et lieu d'ouverture des plis	Qualification et Classification exigée
08/INV/2023	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement du siège de la direction provinciale de Moulay Yacoub.	1000,00 MILLE DH TTC	30000,00 TRENTE MILLE DH TTC	29/05/2023 10h 00mn	D14 (Calcul des structures pour bâtiments à trois étages) D15 (Ciment fort et couvent faible pour bâtiments à trois étages) D16 (Réseau des fluides pour bâtiments à trois étages)
09/INV/2023	Qualification de l'école Beyekbief Centre à la commune Ouled Mimoune relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub - l'établissement d'un terrain de sport.	15 000,00 DH QUINZE MILLE DHS	291 994,00 deux-cent-quatre-vingt-dix-neuf-mille-neuf-cent-quatre-vingt-quatre DH TTC	29/05/2023 10h 30mn	
10/INV/2023	Travaux d'Aménagement de l'École Sébas Rouadi Centre à la commune Sébas Rouadi relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	15 000,00 DH QUINZE MILLE DHS	494 046,00 quatre-cent-quatre-vingt-quatre-mille-quatre-vingt-quatre DH TTC	29/05/2023 11h 00mn	
11/INV/2023	Travaux d'Aménagement de l'École Ouled Blich à la commune Selt Loudaya et l'École Daouab à la commune Lajjaj relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	15 000,00 DH QUINZE MILLE DHS	366 480,00 trois-cent-soixante-six mille quatre-cent-quatre-vingts DH TTC	29/05/2023 11h 30mn	
12/INV/2023	Travaux d'Aménagement de l'École Moulay Yacoub à la commune Moulay Yacoub relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	15 000,00 DH QUINZE MILLE DHS	230 754,00 deux-cent-trente-mille-sept-cent-cinquante-quatre DH TTC	29/05/2023 12h 00mn	
13/INV/2023	Travaux d'aménagement des Toiles Ouled Mhars, Coopérative Ghata et Labous à la commune Sébas Rouadi relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub	15 000,00 DH QUINZE MILLE DHS	397 986,00 trois-cent-quatre-vingt-dix-sept-mille-neuf-cent-vingt-six DH TTC	29/05/2023 12h 30mn	

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents doivent déposer leurs plis :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°192-21 DU 9 JOURMADA 1 1443 (14/12/2021) RELATIF A LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS ET DES GARANTIES FINANCIERES.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 1 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N° 3110/PA

Dissolution
-ABDERRAHIM PROD-
SARLAU RC 37003.
Adresse: RTE EL AOUNIA
LOT NR 10 MAGASIN 01
OUJDA.
Suite à l'Assemblée générale
extraordinaire du
07/02/2023, il a été décidé:
• La dissolution de la société
-ABDERRAHIM
PROD- SARLAU.
• La nomination de MR
MADRANE TARIK en qualité
de liquidateur et lui
conféré à cet effet les pouvoirs
pour procéder à la liquidation
de la société.
• Le siège de liquidation est
fixé à RTE EL AOUNIA
LOT NR 10 MAGASIN 01
OUJDA.
Le dépôt légal a été effectué
au secrétariat greffe du tribunal
de commerce d'Oujda sous n°1179
en date du 07/02/2023.
N° 3116/PA

RADIATION
-DOUAA ORIENTAL
TRAVAUX-
RC 34165.
Adresse: 101 LOT STE
TAYEB RTE ABM Oujda.
Suite à l'Assemblée générale
extraordinaire du
28/02/2023, il a été décidé:
• La clôture de liquidation
de la société DOUAA
ORIENTAL TRAVAUX.
• Donner quitus au liquidateur.
• La radiation de la société
du registre de commerce.
Le dépôt légal a été effectué
au secrétariat greffe du tribunal
de commerce d'Oujda sous n°2893
en date du 07/02/2023. Registre
de commerce n° 34165.
N° 3117/PA

Etude de Maître
Mohammed SOUDADI
Notaire à Oujda
6, Bd Istiqlal, Résidence

Faiza, 2ème étage
-STE RAYANE ICE- SARL
Au capital de Quatre
Vingt Dix Mille Dirhams
(90.000,00DHS)
Siège Social: Oujda, 18
Bd Yacoub El Mansour
Lot Laalj
Cession des parts sociales
Nomination d'un nouveau
gérant
Mise en harmonie
des statuts
a)Aux termes d'un acte notarié
en date du
28/10/2022, Mr Mostafa
MIRI es-qualité de Mr
Ahmed Adil MIRI, Mr Mohammed
Fadhil MIRI et
Mme Ibtihal MIRI co-associés
dans la société à responsabilité
limitée
dénommée - STE RAYANE
ICE-, au capital de Quatre
Vingt Dix Mille Dirhams
(90.000,00DHS), et dont le
siège social est à Oujda, 18
Bd Yacoub El Mansour Lot

Laalj, ont cédé la totalité
des parts sociales soit 900
parts leurs appartenant
dans la société sus indiquée
d'une valeur nominale
Cent Dirhams (100,00 DH)
à Mr Samir ELAMOURI
représenté par Mr AKH-
MOUL Mohammed,
d'autre part.
Modification de l'article 7
des statuts: Le capital de la
société est fixé à la somme
de Quatre Vingt Dix Mille
Dirhams (90.000,00DHS)
divisé en Cent (100) parts
sociales divisé en 900 parts
sociales de 100,00DHS
(Cent dhs) chacune est at-

tribuée à: Mr Samir ELA-
MOURI 900 parts. Soit au
total 900 parts.
b)Par suite Mr Samir ELA-
MOURI représenter par Mr
Mohammed AKHMOUL
en vertu d'une procuration
notarié en date du
07/06/2022. Se trouve asso-
cié et gérant unique de la
dite société et cette dernière
prendra la forme de société
à responsabilité limitée à
associé unique et ce à com-
pter de la date de ce jour.
Mr Mostafa MIRI démission
du poste de gérant, et
la nomination de Samir
ELAMOURI en qualité de

gérant unique de ladite so-
ciété.
Lequel présent à l'Assemblée
générale acceptée les fonc-
tions à lui confiées, l'article
relatif à la gérance se trouve
en conséquence modifié.
L'associé unique décide la
mise en harmonie de la so-
ciété à responsabilité limitée
à associé unique dite -STE
RAYANE ICE-.
Le dépôt légal a été effectué
au secrétariat greffe de tri-
bunal de commerce d'Oujda
en date du 03/02/2023, sous le
N°458 du registre chronologique.
N° 3118/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région Draa - Tafilalet
Province D'Errachidia
Commune Oued Naam

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La commune Oued Naam organise un examen d'aptitude professionnelle au profit du personnel de la commune classés au grade de Techniciens titulaires 3^e grade échelle 9, justifiant une ancienneté de 6 ans de service effectif Lors de la première épreuve écrite, pour l'accès au Grade de Technicien 2^e grade échelle 10 dans la limite d'un poste, l'examen aura lieu le samedi 20 Mai 2023 à partir de 09 heures au siège de la Commune Oued Naam, Dernier délai du dépôt de candidature est le 17 Mai 2023 Au service des ressources humaines.

N° 3112/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CT AZILAL

Avis d'adjudication publique pour la vente des objet mis en fourrière non retirés dans les délais réglementaires N° 01/2023

Le président de la commune d'Azilal informe le public que le mercredi 31 mai 2023 à partir de 11 h du matin, il sera procédé au bureau Mr le président une adjudication publique relative à la vente des objets mis en fourrière non retirés dans les délais réglementaires

La date de visite des lieux pour connaître les objets mis en fourrière et le 28-29 et 30 mai 2023 à partir du 10 : 00 du matin au 15 :00 du soir à la fourrière communale à Hay Atfjal Azilal

Les concurrents doivent :

- Payer le Caution provisoire qui est fixé au montant de **40 000,00 dhs (quarante mille dhs)**
- Présenter une copie de la carte d'identité nationale.
- Payer le montant final en espèce avec une augmentation de 10% versé immédiatement à la caisse de trésorerie provinciale.
- Retrait de bénéficiaire pour les ventes de la fourrière de la commune dans les 7 jours à compter de la date de l'adjudication

Tableau montrant type et nature des objets à vendre :

Nature et type des objets	Nombre	observation
voitures	24	
Motos cycles	141	
Motos cycles triporteurs	06	
bicyclettes	15	
Camion Bedford	01	
Compresseur	01	
Petits motos cycles	03	

Observation

Les objets cités ci-dessus seront vendus dans un lot unique.

Le montant de vente de commencement de l'adjudication est fixé à **926 100,00 dhs**.

Pour toutes informations complémentaires contacter le numéro GSM de chef de service patrimoine de commune: 0661120733 ou visiter le site web de la commune d'Azilal : <https://www.communeazilal.ma/>

N° 3113/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DES MARCHÉS PUBLICS DE CASABLANCA - P.M.P. - MAROC
B.P. 100021 - TEL: 3 30 30 10 00 - FAX: 3 30 30 10 00

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 19/2023/ABHGZR

L'appel d'offres ouvert N° 19/2023/ABHGZR du 15/05/2023 à 09h30min relatif à : **Réalisation d'un forage de reconnaissance profond dans la Nappe du Haut Atlas (Bassin de Guir) - Province de Midelt**, qui a été publié le 20/04/2023 au journal Libération N°9902, et au journal RISALAT AL OUMA N° 12416 a été rectifié comme suit :

- **Au lieu de l'expression :**
 - L'estimation administrative: **2 419 440,00 DH (Deux Million Quatre Cent Dix-Neuf Mille Quatre Cent Quarante Dirhams) ;**
 - Date d'ouverture des plis : 15/05/2023 à 09h30min.
- **Lire :**
 - L'estimation administrative : **2 525 160,00 DH TTC (Deux Millions Cinq Cent Vingt-Cinq Mille Cent Soixante Dirhams) ;**
 - Date d'ouverture des plis : 16/05/2023 à 09h00min.

Les autres dispositions de l'avis d'appel d'offres publié le 20/04/2023 au journal Libération N°9902, et au journal RISALAT AL OUMA N° 12416 restent inchangéables.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

N° 3114/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA MOSQUEE
HASSAN II DE CASABLANCA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC N°13/2023/DCR

Le Mardi 30 Mai 2023 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Andl, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant les travaux de réhabilitation de la façade ouest de la salle de prière entre les niveaux 9,50 NDM et 16,00 NDM à la Mosquée Hassan II.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, et à partir de l'adresse électronique : www.fmk2.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent Mille Dirhams (100.000,00 DH).

Le montant de l'estimation des prestations est de Six Millions Cinq Cent Dix Mille **(6.510.000,00)** Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **4, 9, 10, et 11 du règlement de la consultation de présent appel d'offres.**

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent, pour le présent appel d'offres, obligatoirement par voie électronique, via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma dans les conditions fixées par l'arrêté n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Il est prévu une visite des lieux le Mercredi 17 Mai 2023 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, qui tient lieu de dossier technique, selon le tableau suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
O	I	O1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues aux alinéas 1 et 2 du paragraphe 2 du chapitre B de l'article 25 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

N° 3115/PA

CONSTITUTION

1/- Aux termes d'un acte SSP du 06/04/2023 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique.

Dénomination : - AN EQUIPEMENTS - SARL AU.

Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : TENTES, BACHES, FABRICANT DE VOILES A BATAUX VENDANT EN GROS OU EN DEMI-GROS.

Siège Social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APPT 3, CASABLANCA.

Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).

Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèces à savoir :

Mme: NABILA ABOUD : 100.000,00 DHS

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.

Gérance : Mme: NABILA ABOUD désigné comme gérante pour une durée illimitée.

Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 581223.

N° 3120/PA

PUBLICATION.

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/04/2023, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée AU dont :

Dénomination : - NIYATI-SARL AU

Objet social : Exploitation de carrières, achat et vente, et travaux de construction, négoce, commerce.

Siège social : 10, RUE LIBERTÉ ETAGE 3 APPT N°5, CASABLANCA

Durée : 99 ans.

Capital social : 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 dirhams chacune, attribuées à :

Mr MABROUK SAID.

Exercice social : commence le 01/01 et finit le 31/12

Gérance : Mme ERRAJI SAOUDA est nommée gérante de la société pour une durée illimitée.

RC/CASABLANCA N° 580851 LE 26/04/2023.

N° 3121/PA

SAYAF SARL au capital de 10000DHS

Siège social HAKAM 2 RUE 11 N 4 HAY MOHAMMADI CASABLANCA

RC 552947 Casablanca

GERANCE

I- Démission de la gérante Khouloud Ayouni et nomination de la nouvelle gérante : Fatima Sadiki. L'article 43 des statuts sera modifié comme suit : Mme Fatima Sadiki... Gérante unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce le 18/04/2023 Sous le N°866963

Pour avis et mention.

N° 3122/PA

STE - BRUDER CAR - S.A.R.L.A.U

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIEE UNIQUE AU CAPITAL SOCIAL

DE 500.000,00 DHS

N° 08, LOT BEN YOUSSEF 02, SIDI MOUSSA BEN ALI MOHAMMEDIA

- Au terme des Procès-verbaux de l'AGE de la société

DEUXIEME PARTIE

aux de l'AGE de la société

* BRUDER CAR * S.A.R.L.A.U du 03/04/2023 enregistré Le 25/04/2023, les associés ont décidé ce qui suit :

* La Cession de (2.500 Parts) dans la société par :

* Le Cédant : Mr DAHMANI ABDELHADI (2.500) Parts sociales

* Le Cessionnaire : Mr DAHMANI AZIZ (2.500) Parts sociales

* La Transformation de la forme juridique de la Société d'une (S.A.R.L.A.U) en (S.A.R.L.)

(suite à la cession de parts)

* La Modification des articles 1, 6 et 7 des statuts

* La Mise à jour des statuts (suite aux différentes modifications)

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de 1er Instance de Mohammedia

Le 27/04/2023 Sous N° 919 dont R.C N° 24.833 / Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 3123/PA

STE - BRUDER CAR - S.A.R.L.A.U

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIEE UNIQUE AU CAPITAL SOCIAL

DE 500.000,00 DHS

N° 08, LOT BEN YOUSSEF 02, SIDI MOUSSA BEN ALI MOHAMMEDIA

- Au terme des Procès-verbaux de l'AGE de la société

* BRUDER CAR * S.A.R.L.A.U du 08/03/2023 enregistré Le 13/03/2023, les associés ont décidé ce qui suit :

* La Démission de Mr ED-DABZI YASSINE, des ses fonctions du Gérant Unique dans la Société * BRUDER CAR * S.A.R.L.A.U

* La Nomination de Mr DAHMANI ABDELHADI en tant que Gérant Unique de la Société * BRUDER CAR * S.A.R.L.A.U

* La Modification de l'Article 17 des Statuts (suite aux différentes modifications)

* La Mise à jour des statuts (suite aux différentes modifications)

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de 1er Instance de Mohammedia

Le 11/04/2023 Sous N° 810 dont R.C N° 24.833 / Casablanca.

N° 3124/PA

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 3124/PA

ETTAL CHOU TOUT CORPS D'ETAT SARL AU CREATION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 avril 2023, il a été décidé l'établissement des statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :

1- DENOMINATION : ETTAL CHOU TOUT CORPS D'ETAT SARL AU

2- OBJET : La promotion immobilière ; Travaux divers tout corps d'état, vente tous matériaux de constructions. Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux opérations visées ci-dessus de manière à favoriser ou développer l'activité de la société ainsi que toutes participations directes

dans toutes entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

3- SIEGE SOCIAL: Résidence Al Boustane 2 Irm 1 Mag 1 Bernoussi Casablanca

4-AFFORTS : M. ETTAL CHOUAIB : 10.000,00 Dirhams

Soit au total 10.000,00 Dirhams composant le capital social

5- SIGNATURE SOCIALE

La société est valablement engagée par la signature unique de M. ETTAL CHOUAIB.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 04 MAI 2023 sous le no 00868526 Immatriculé au RC sous le No 581599

Pour extrait et mention.

N° 3125/PA

SAISONS DE FER SARL RC N°5721

Cession des parts sociales

I- Selon l'Assemblée générale extraordinaire en date du 03/02/2023 de La Société « SAISONS DE FER SARL », il a été Décidé ce qui suit :

- La Cession de cent (100) parts sociales de Mr BOUAMAL MOHAMED d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à Mr. RABANI HAMED.

- Nomination du Mr. RABANI SALAH en tant que gérant associé.

- La société est engagée envers les tiers par la signature sociale unique du gérant Mr. RABANI SALAH

- L'Assemblée générale accepte la démission de l'ancien copérant associé Mr BOUAMAL MOHAMED.

- Refont des statuts

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 25/04/2023 sous le N° 794.

III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce, tribunal de premier Instance MOHAMMEDIA le 25/04/2023 sous le numéro 891 du registre chronologique.

N° 3126/PA

RIAD 17 SARL CLOTURE LIQUIDATION N°10483

I- Selon l'AGE en date du 20/01/2023 de La Société « RIAD 17 SARL », et selon les clauses mentionnées sur les statuts il a été Décidé :

• la clôture de liquidation de la société RIAD 17.

• L'AGE nomme en qualité de liquidateur Mr. BHALLA ABDERRAHMAN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le cas échéant le boni de liquidation conformément à la loi et aux dispositions statutaires.

• la démission de gérant associé Mr. BHALLA ABDERRAHMAN, en conséquence, il présente le quitus de sa gestion.

• L'AGE décide que la clôture de liquidation de la société ne produit ses effets, à l'égard des tiers, qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre de commerce.

Le siège de liquidation est fixé à : RDC LOT EL FATH N°17 AIN HARROUDA-MOHAMMEDIA.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 20/04/2023 sous le N° 782.

III- La déclaration de clôture liquidation de la dite société a été effectuée au niveau du registre de la première instance de Mohammedia le 20/04/2023 sous le numéro 878 du registre chronologique.

N° 3127/PA

BATY GAZ Constitution RC N°32897

I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 17/11/2022 il a été constituée une société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : BATY GAZ

-Objet Social : GAZ COM-PRIMES, LIQUEFIES OU DISSOUS (MARCHAND EN DETAIL DE)

-Siège social : IMM ZBAIRI ETAGE 2 BD AL MAGHRIB AL ARABI BP

98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA (M)

-Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :

- Mr. BENDALY NOUREDDINE : 1000 PARTS.

- En totalité : 1000 PARTS.

-Durée : 99 ans.

-GERANCE : Mr. BENDALY NOUREDDINE, gérant associé unique pour une durée illimitée, il aura seul la signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1ère instance de Mohammedia Le 26/04/2023 sous le N° 806.

III - La société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Mohammedia Le 26/04/2023 sous le N° 903 du registre chronologique.

N° 3128/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DU SPORT

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 02/INV/2023

Le 29/05/2023 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres « au rabais ou à majoration » pour Travaux de remplacement de 2 salles à l'école ALMOU, C.T. ABADOU.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 6 000,00

Dhs (Six mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

- 475 466,40 Dhs TTC (Quatre cent soixante-cinq mille quatre cent soixante-six Dirhams 40 Cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer électroniquement via le portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants : Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 5

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3129/PA

Retourne au Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION BENI MELLAL, KHOURBGA DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURBGA

AVIS RECTIFICATIF D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Le directeur provincial de Khourbga porte à la connaissance du public et à l'ensemble des concurrents que des rectifications ont été faites concernant les AOO déjà publiés au journal « LIBÉRATION » N° 9904 de mercredi 26 Avril 2023 (Annonces : N° 2862PA et N°2863PA). Selon le programme suivant :

N° D'APPEL D'OFFRE	OBJET DU MARCHE	DATE PRECISEE VUE D'APPEL D'OFFRES	NOUVELLE DATE D'OUVERTURE DES PLIS	MONTANT DE LA CAUTION PROVOISEE PRECEDENT (EN DHS)	LE NOUVEAU MONTANT DE LA CAUTION PROVOISEE (EN DHS)	ESTIMATION PRECEDENTE DE COUT DES PRESTATIONS EN DHS TTC	NOUVELLE ESTIMATION DE COUT DES PRESTATIONS EN DHS TTC
REC/PROV/KH	Prestation de gardiennage, de sécurité et de surveillance au profit des établissements scolaires primaires, secondaires collégiels et quatuor retour de la direction provinciale de Khourbga et ses sites.	24/05/2023 à 12H00	24/05/2023 à 12H00	30 000,00 DHS TTC	30 000,00 DHS TTC	4 907 000,00 DHS	4 907 000,00 DHS
REC/PROV/KH	Prestation de nettoyage au profit de sites de la direction provinciale de Khourbga et de ses établissements scolaires primaires, secondaires collégiels, quatuor, primaires et retour, en 10 sites.	24/05/2023 à 12H00	24/05/2023 à 12H00	40 000,00 DHS TTC	40 000,00 DHS TTC	4 380 000,00 DHS	4 380 000,00 DHS
REC/PROV/KH	Actes de ventes d'anciennes et légendes débris des centres scolaires des établissements primaires situés de la direction provinciale de Khourbga et ses sites.	24/05/2023 à 12H00	24/05/2023 à 12H00	Non modification	Non modification	Non modification	Non modification

N° 3119/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'ÉQUIPEMENT, DU
TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre
Ouvert N° 15/2023
Le 31/05/2023 à 10h, il
sera procédé dans les bu-
reaux de la Direction Pro-
vinciale de l'Équipement,
du Transport et de la Logis-
tique de Taza à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offre ouvert sur offre des
prix pour :

Inspection détaillée péri-
odique et la mise à jour de la
base de données des ou-
vrages d'art du réseau rou-
tier gérés par la Direction
Provinciale de l'Équipement,
du Transport et de la Logis-
tique de Taza. Province
de Taza.

Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré au Bureau
des Marchés du Service
Gestion et Programme de
la Direction Provinciale de
l'Équipement, du Transport
et de la Logistique de
Taza.

Il peut être également télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics à
l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
(700,00 Dhs) Sept Cent Di-
rhams.

L'estimation des coûts des
prestations établie par la
Maître d'Ouvrage est fixé à
la somme de : (42 840,00
Dhs) Quarante Deux Mille
Huit Cent Quarante Di-
rhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conforme aux
dispositions des Articles
27, 29 et 31 du Décret n° 2-
12-349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité

- Soit déposer leurs plis
contre récépissé leurs plis
dans le bureau du Secré-
tariat de la DPETL de Taza.

- Soit déposer leurs plis
par voie électronique à par-
tir du portail des marchés
publics

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au Début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

Pour le dossier technique :
Le dossier technique com-
porte :
Une copie certifiée
conforme à l'original du
certificat d'agrément justi-
fiant le domaine d'activité
D5 ou EL5

- Pour les Entreprises non
installées au Maroc, ils
doivent fournir le dossier tech-
nique tel que prévu par
l'article 4 du règlement de
consultation.

N° 3132/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU

DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre
Ouvert N° 16/2023

Le 31/05/2023 à 10h30, il
sera procédé dans les bu-
reaux de la Direction Pro-
vinciale de l'Équipement,
du Transport et de la Logis-
tique de Taza à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offre ouvert sur offre des
prix pour :

Inspection annuelle et la
mise à jour de la base de
données des ouvrages d'art
du réseau routier gérés par
la Direction Provinciale de
l'Équipement, du Trans-
port et de la Logistique de
Taza. Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré au Bureau
des Marchés du Service
Gestion et Programme de
la Direction Provinciale de
l'Équipement, du Trans-
port et de la Logistique de
Taza.

Il peut être également télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics à
l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
(800,00 Dhs) Huit Cent Di-
rhams.

L'estimation des coûts des
prestations établie par la
Maître d'Ouvrage est fixé à
la somme de : (51 240,00
Dhs) Cinquante et Un
Mille Deux Cent Quarante
Dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conforme aux
dispositions des Articles
27, 29 et 31 du Décret n° 2-
12-349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité

- Soit déposer leurs plis
contre récépissé leurs plis
dans le bureau du Secré-
tariat de la DPETL de Taza.

- Soit déposer leurs plis
par voie électronique à par-
tir du portail des marchés
publics

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au Début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

Pour le dossier technique :
Le dossier technique com-
porte :
Une copie certifiée
conforme à l'original du
certificat d'agrément justi-
fiant le domaine d'activité
D5 ou EL5

- Pour les Entreprises non
installées au Maroc, ils
doivent fournir le dossier tech-
nique tel que prévu par
l'article 4 du règlement de
consultation.

N° 3133/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Transition
Énergétique
et du Développement
Durable
Département du
Développement Durable
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR

OFFRES DE PRIX
N° 1/DPR/2023

Le 30 mai 2023 à 10 h 30, il
sera procédé dans les bu-
reaux de la Direction des
Programmes et des Réali-
sations/Ministère de la
Transition Énergétique et
du Développement Durable
/Département du Dé-
veloppement Durable /, 9
avenue Al Arar, Secteur 16,
Hay Riad, Rabat, à l'ou-
verture des plis concernant
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix,
N°1/DPR/2023, relatif à
l'acquisition des bacs de
collecte des déchets triés
dans le cadre du projet de
tri sélectif des déchets objet
de la convention de parti-
cipariat et de financement
relative à la préservation et
la valorisation de l'ancienne
médiina de Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au niveau
du bureau du secrétariat de
la Direction des Pro-
grammes et des Réali-
sations au siège du
Département du Dé-
veloppement Durable du Mini-
stère de la Transition
Énergétique et du Dé-
veloppement Durable, 9
avenue Al Arar, Secteur 16,
Hay Riad, Rabat. Il peut
également être téléchargé
du portail des marchés
publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à 15.000,00
DHS (Quinze Mille DHS)
Le coût des prestations est
estimé à : 1.347.000 DHT TTC
(un million trois cent quar-
ante-sept mille Dirhams
toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31 et 34 du décret
n°2.12.349 du 8 jourmada
1er 1434 (20 mars 2013) re-
latif aux marchés publics
tel qu'il a été modifié et
complété.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis
par courrier recommandé
avec accusé de réception
au bureau du secrétariat
précité ;

• Soit les déposer contre ré-
cépissé au bureau de la Di-
rection des Programmes et
des Réalisations, 9 avenue
Al Arar, Secteur 16, Hay
Riad, Rabat ;

• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;

• Soit les transmettre par
voie électronique conformé-
ment aux dispositions de
l'arrêté de la Ministre de
l'Économie et des Finances
n° 1982-21 du 9 jourmada 1
1443 (14-12-2021) relatif à
la dématérialisation des
procédures de passation
des marchés publics et des
garanties pécuniaires.

Les prospectus exigés par
le dossier d'appel d'offres,
mentionnant le nom du
concurrent et son adresse,
doivent être déposés contre
récépissé au bureau pré-
cité, avant le 29 mai 2023 à
16h00 dernier délai.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.

N° 3134/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région Marrakech-Safi
Préfecture de Marrakech
Commune de Marrakech
Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali
Direction de l'Arrondissement
Service des Affaires Financières et des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (Séance publique)

Le Mardi 30 Mai 2023 à 10 heures, il sera procédé pour le compte de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président du même Arrondissement, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

N° d'appel d'offre	Objet de l'appel d'offre	Estimation des coûts	Caution provisoire
03/2023/ASYBA	Travaux d'entretien des espaces verts de l'arrondissement Sidi Youssef Ben Ali	Quatre Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Trois Cent Soixante Dirhams TTC (498.360,00 Dhs)	10.000,00 Dhs
03/2023/ASYBA	Achat de petit matériel de signalisation	Deux Cent Vingt-Six Mille Huit Cents Dirhams TTC (226.800,00 Dhs)	6.000,00 Dhs
04/2023/ASYBA	Achat de peintures au profit de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali	Deux Cent Cinq Mille Deux Cents Dirhams TTC (205.200,00 Dhs)	6.000,00 Dhs

Les prospectus exigés par les dossiers d'appels d'offres No 03/2023/ASYBA doivent être déposés dans le bureau des marchés de cette Arrondissement, avant le Lundi 29 Mai 2023 à 16 heures 30min.

Les catalogues exigés par les dossiers d'appels d'offres No 04/2023/ASYBA doivent être déposés dans le bureau des marchés de cette Arrondissement, avant le Lundi 29 Mai 2023 à 16 heures 30min.

Les appels d'offres No 03/2023/ASYBA et No 04/2023/ASYBA sont réservés aux Petites et Moyennes Entreprises (PME), Cooperatives, Unions de Cooperatives et Autos-Entrepreneurs.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau du Marché, Service des Affaires Financières et des Marchés de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 3130/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région Marrakech-Safi
Préfecture de Marrakech
Commune de Marrakech
Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali
Direction de l'Arrondissement
Service des Affaires Financières et des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (Séance publique)

Le Mercredi 31 Mai 2023 à 10 heures, il sera procédé pour le compte de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président du même Arrondissement, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

N° d'appel d'offre	Objet de l'appel d'offre	Estimation des coûts	Caution provisoire
05/2023/ASYBA	Achat de fournitures de bureau pour le compte de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali	Quatre-Vingt-Deux Mille Quarante-Six Dirhams et Deux Centimes TTC (92.046,12 Dhs)	3.000,00 Dhs
06/2023/ASYBA	Frais de transport des enfants vers les colonies de vacances	Deux Cent Quatre-Vingt-Huit Mille Quatre Cent Vingt Dirhams TTC (288.420,00 Dhs)	8.000,00 Dhs
07/2023/ASYBA	Achat de fournitures de matériels techniques et informatiques pour les besoins nécessaires des divers services relevant de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali	Cent Soixante et Un Mille Cent Soixante Dirhams TTC (161.160,00 Dhs)	5.000,00 Dhs

Les échantillons exigés par les dossiers d'appels d'offres No 05/2023/ASYBA doivent être déposés dans le bureau des marchés de cette Arrondissement, avant le Mardi 30 Mai 2023 à 16 heures 30min.

Les appels d'offres No 06/2023/ASYBA est réservée aux Petites et Moyennes Entreprises (PME), Cooperatives, Unions de Cooperatives et Autos-Entrepreneurs.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau du Marché, Service des Affaires Financières et des Marchés de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 3131/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
Conseil provincial
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE
PRIX N° 11/2023/ BP
 Le Mardi 30 Mai 2023 à 11heure 00 mn, il sera procédé dans la salle des réunions du Conseil Provincial de Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux de creusement d'un fossé d'exploitation pour l'Alimentation en eau potable de la population des douars Aagni n'hagoun à la Commune Anezi, Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au service des Affaires financières et administrative et moyens généraux (Bureau des marchés) du Conseil Provincial de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6000,00 dhs (Six mille dirhams)
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 198 000,00 dhs (Cent quatre-vingt-dix-huit mille dirhams).
 Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée
 - Soit les déposer contre récépissé leurs plis au service des Affaires financières et administrative et moyens généraux (Bureau des marchés) du Conseil Provincial de Tiznit
 - soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
 - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 3135/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° : 34/2023 /B.G/PAZ
 Le 30 Mai 2023 à 11 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture du plus relatif à l'appel d'offre sur offres de prix, pour : Achat de matériel Informatique pour les services du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du

portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille cinq cent dirhams, 00 Cts (3.500,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quarante Mille Dirhams 00 Cts (240 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 29 Mai 2023 à 16 Heures 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : CE MARCHÉ EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES

N° 3136/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° : 35 /2023 /B.G/PAZ
 Le 30 Mai 2023 à 12 Heures ; il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture du plus relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix, pour : Achat d'ameublement pour la Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille cinq cent dirhams, 00 Cts (3.500,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quarante Mille Dirhams 00 Cts (240 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret

N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

-Soit les remettre au Président de la commission d'ap-

pel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

les Echantillons et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 29 Mai 2023 à 16 Heures 30 min

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3138/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MDIQ-
FNIDAQ

COMMUNE DE MARTIL
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE BUDGET ET MARCHES

BUREAU DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :07/2023

Le : 30/05/2023 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : A.O.O. N° :07/2023- TRAVAUX DE SIGNALISATION VERTICALE A LA COMMUNE DE MARTIL

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Commune de Martil, AV. MIY EL HASSAN, MARTIL, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10.000,00 DH). Dix mille Dirhams.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (746.070,00). TTC sept cent quarante-six mille soixante-dix Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Martil, Av. Miy El Hassan, Martil,
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

Les échantillons devront se déposer au service des travaux le 29-05-2023 avant 14 h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

N° 3139/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DU PRESCOLAIRE
ET DES SPORTS
Académie Régionale
d'Education
et de Formation
Casablanca - Settat
Direction provinciale
d'El-Jadida
Avis de La Consultation
Architecturale
N° : 02/CA/INV/2023
 Le 02/06/2023 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca - Settat, 1 rue Victor Hugo El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à La Consultation Architecturale ayant pour Objet : Les Etudes Architecturales et Suivi des Travaux de Construction de Quatorze (14) Salles de Classes aux Communes Territoriales relevant de la Province d'El Jadida Comme suit Six (06) à la commune territoriale Boulaouane, Six (06) à la commune territoriale LmbarzaIssahel, Deux (2) à

la commune territoriale My Abdellah ; Province d'El-Jadida.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 3 000 000,00 Dirhams HT (Trois Millions de Dirhams Hors Taxes).

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service Construction, Equipements et Patrimoine à la Direction Provinciale d'El-Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Construction, Equipements et Patrimoine à la direction provinciale d'El-Jadida.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état - www.marchespublics.gov.ma.

- Une réunion sera prévue le 22/05/2023 à 11h à la Direction Provinciale d'El-Jadida

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 au règlement de consultation architecturale

N° 3140/PA

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
برسم سنة 2023

ينهي رئيس الجامعة المغربية سنة 2023 إلى علم الموظفين التابعين لهذه الجامعة المتوفرين على أفضلية ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية على الأقل في الدرجة الأصلية إلى غاية تاريخ إجراء الامتحان، أنه تقرر إجراء الاختبار الكتابي لامتحان الكفاءة المهنية بإدارة الاجتماعات الكفاءة بمقر إدارة الجامعة يوم 10 يونيو 2023 وفق الجدول أسفله:

السنة	الدرجة المهنية	الدرجة المتضمن	تاريخ إجراء الاختبار الكتابي	عدد المناصب المتضمن	أخر أجل لإيداع الترشيحات
2023	مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى	10 يونيو 2023 على الساعة التاسعة صباحا	منصب واحد	26 ماي 2023
	مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	10 يونيو 2023 على الساعة الثانية بعد الزوال	منصب واحد	26 ماي 2023

يحتوي الامتحان على اختبار كتابي واحد واختبار شفوي. لذا، يجب على الراغبين في المشاركة في هذه الامتحانات والمستوفين للشروط إيداع طلبات ترشيحهم بمصلحة الموظفين بمقر الجامعة وذلك قبل الأجل المحدد في الجدول أعلاه.

N° 3141/PA

Portrait



Ajay Banga

De la vie de garnison en Inde à la tête de la Banque mondiale

Sikh, né en Inde et devenu tardivement américain, Ajay Banga, élu mercredi à la tête de la Banque mondiale, se sait attendu face aux nombreux défis, entre financement de la lutte contre le réchauffement climatique et réforme du fonctionnement de cette institution. L'homme d'affaires indo-améri-

cain de 63 ans, qui était le seul candidat, devrait prendre ses fonctions le 1er juin.

Présenté par les Etats-Unis pour succéder à David Malpass, il ne remplissait pourtant pas formellement les attentes de la Banque mondiale, qui avait incité les Etats membres à promouvoir en particulier les candidatures de femmes.

Selon plusieurs sources proches de Washington, la secrétaire au Trésor, Janet Yellen, était en faveur d'un tel choix mais la décision finale revenait au président américain. Néanmoins, à bien des égards, ce choix était le reflet d'une volonté de la part de la Maison-Blanche de faire un geste vers certains pays émergents, dans un contexte de montée des tensions géopolitiques, en proposant une personne qui est née, a grandi et a été éduquée dans l'un des plus grands pays au monde, et dont les Etats-Unis tentent de se rapprocher: l'Inde. "Je pense qu'avoir quelqu'un capable de parler à différentes identités et aux différentes parties prenantes est absolument essentiel", souligne Clemence Landers, chercheuse au Centre de développement mondial. Car Ajay Banga, désormais Américain, a connu une première vie dans le sous-continent indien.

Né à Pune, dans l'Etat du Maharashtra (centre), au sein d'une famille de la minorité religieuse sikh, Ajay Banga a régulièrement déménagé durant son enfance, au gré des affectations de son père, militaire, qui terminera sa carrière avec le grade de général de corps d'armée.

Il y poursuivra également ses études, d'abord au St Stephen's College de New Delhi puis à l'Institut indien de management d'Ahmedabad, l'une des meilleures écoles de commerce d'Asie, avant d'y débiter sa carrière, au début des années 1980, dans les filiales locales de grands groupes agroalimentaires, Nestlé puis PepsiCo. Ajay Banga passe à la finance à la fin des années 1990, en rejoignant la banque américaine Citigroup, et se retrouve chargé, entre 2005 et 2009, du développement de la stratégie de micro-financement du groupe bancaire. En 2009, il rejoint Mastercard comme directeur des opérations avant d'en devenir le directeur général un an plus tard, puis président du conseil d'administration en 2021.

"Il a une approche assez unique. Sa vision des choses était réellement de trouver de la croissance par l'inclusion financière", via par exemple les micro-prêts, "en particulier dans les pays émergents", détaille Luis Alberto Moreno, ancien président de la Banque interaméricaine de développement (BID), qui a noué des partenariats notamment avec Mastercard.

Désormais à la tête de l'institution, Ajay Banga se sait très attendu sur deux aspects essentiels: la réforme du groupe Banque mondiale, que les Etats-Unis, avec le soutien de différents pays, veulent mener, et le financement de la lutte contre le réchauffement climatique, en particulier pour les pays pauvres et émergents.

D'autant que la question climatique est

certainement l'une des raisons qui ont poussé le président sortant de la BM, David Malpass, à annoncer le 15 février son départ de l'institution, un an avant la fin de son mandat.

Nommé par l'ex-président des Etats-Unis Donald Trump, David Malpass a dû faire face au doute quant à sa volonté de prendre les questions climatiques au sérieux, l'ancien vice-président américain Al Gore n'hésitant pas à l'accuser d'être climatosceptique. Son successeur ne pourra pas faire l'impasse sur ces questions. Ajay Banga devra aussi gérer les demandes des pays émergents, en particulier la Chine, l'Inde, la Russie et le Brésil, qui souhaitent depuis plusieurs années voir leur rôle croître au sein des institutions internationales.

Dès l'annonce de sa candidature, M. Banga avait pris son bâton de pèlerin, en commençant par l'Afrique, se rendant au total dans huit pays et rencontrant 37 gouvernements, selon le département américain du Trésor. Un long périple cependant interrompu fin mars en Inde, pour cause de test positif au Covid-19.

Des défis pour lesquels Ajay Banga est la personne idoine, estime David Beasley, directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM). "Il sait être direct, ne pas tourner autour du pot, et en même temps être incroyablement diplomate. Compte tenu des nombreux problèmes partout dans le monde, nous avons besoin de quelqu'un avec sa maturité et son expérience", assure-t-il.

“

Ajay Banga sait être direct, ne pas tourner autour du pot, et en même temps être incroyablement diplomate

Sport

Barça, Arabie Saoudite, Etats-Unis... *Quelles pistes pour l'avenir de Messi ?*



Toujours plus proche d'un départ du Paris SG en fin de saison, Lionel Messi dispose de courtisans en Arabie Saoudite et aux Etats-Unis, même si le FC Barcelone rêve toujours de faire revenir son idole, une opération financière néanmoins délicate.

En fin de contrat au Paris SG, qui l'a suspendu après un voyage non-autorisé en Arabie Saoudite, le Ballon d'Or négocie de longue date avec son club de toujours, le Barça, à en croire la presse spécialisée.

L'Argentin rêve d'un retour en Catalogne à 36 ans - il les aura en juin - et le Camp Nou se laisse porter par ce doux espoir : à plusieurs reprises, le stade barcelonais a scandé le nom de son idole ces dernières semaines.

Mais l'opération est complexe pour un Barça sous tension budgétaire. Selon le quotidien Mundo Deportivo, le club est toujours dans l'attente de la validation par la ligue espagnole (LaLiga) de son "plan de viabilité", où sont inclus les prolongations de Gavi, Ronald Araujo, Marcos Alonso et Sergi Roberto, ainsi que le retour de Messi. Mais pour pouvoir inscrire ces joueurs sans dépasser le plafond salarial, le Barça doit encore réduire ses dépenses de 200 M d'EUR.

Une des premières décisions du club blaugrana pour tendre vers cet objectif a été d'annoncer la fermeture de sa chaîne de télévision BarçaTV le 30 juin. Selon le club, la chaîne accuse 13 M d'EUR de pertes par an, mais selon les employés, qui se retrouvent pour beaucoup sans emploi, ces pertes

ne s'élèvent qu'à 6 M d'EUR.

Suffisant ? Le sulfureux patron de LaLiga Javier Tebas a fait part de ses doutes quant au retour de l'Argentin au Barça vendredi sur RMC Sports : "A ce jour, le retour de Messi au Barça me paraît compliqué. Le Barça, ce n'est pas comme le PSG, qui a un robinet à gazole et à billets pour offrir de si gros salaires."

Réunifier Lionel Messi et Cristiano Ronaldo dans le Championnat saoudien et en faire une vitrine pour la promotion d'une candidature saoudienne à l'organisation d'une Coupe du monde dans les prochaines années : le défi est fou mais semble à la mesure de la puissance financière de l'Etat du Golfe.

Déjà sous contrat avec l'office du tourisme saoudien pour en faire la promotion sur ses ré-

seaux sociaux - c'était l'objet du voyage inopiné de la famille Messi à Riyad -, la star argentine est aussi courtisée pour rejoindre le Championnat local et recréer la mythique rivalité avec "CR7", joueur d'Al-Nassr depuis le mercato hivernal.

Plusieurs médias ont évoqué ces derniers jours l'existence d'une offre mirobolante du club d'Al-Hilal, évaluée à 400 millions d'euros par an pour faire venir le septuple Ballon d'Or.

En février, un responsable proche du dossier avait affirmé à l'AFP, sous couvert d'anonymat, que l'Arabie cherchait en parallèle à nouer des partenariats avec Messi pour soutenir sa candidature à l'organisation d'une Coupe du monde. Une candidature commune avec l'Egypte et la Grèce pour le Mondial-2030 est évoquée depuis plusieurs mois, mais n'a pas été officialisée.

Après le pont d'or offert à Ronaldo, nul doute que l'Arabie Saoudite peut s'aligner sur les demandes financières de Messi et battre de nouveaux records. Mais l'Argentin s'isolera-t-il dans ce championnat de seconde zone à un an de la Copa America 2024, qui pourrait être sa dernière épreuve internationale ?

Cette hypothèse revient moins fréquemment dans les rumeurs de transfert mais elle existe : un nouveau défi pour Messi à l'Inter Miami, en Floride, dans un championnat nord-américain qui a toujours logné les stars sud-américaines en fin de carrière, comme Kaka, Gonzalo Higuaín ou actuellement Douglas Costa.

L'option présente l'avantage de rapprocher la famille d'Argentine, à Miami où les Messi disposent déjà d'un pied-à-terre.

L'ancien Parisien David Beckham est d'ailleurs l'un des copropriétaires de la franchise floridienne et l'Anglais a fait une apparition ces derniers jours au Camp des Loges, le centre d'entraînement du PSG, où il a pu poser avec "La Pulga" pour quelques photos.

"Je ne vais pas nier qu'il y a de la vérité dans les rumeurs d'un intérêt pour Lionel Messi", a reconnu l'entraîneur de l'Inter Miami Phil Neville auprès du Times fin février. "Pour la MLS, ce serait un apport décisif".

Sécurité renforcée au Camp des Loges et devant le domicile de certains joueurs du PSG

La sécurité a été renforcée devant le Camp des Loges, le centre d'entraînement du PSG et devant le domicile des joueurs visés mercredi par les insultes des supporters, Neymar, Lionel Messi et Marco Verratti, a appris jeudi l'AFP de sources ayant connaissance de ces mesures.

Mercredi en fin de journée, plusieurs centaines de supporters - la plupart des Ultras - se sont rassemblés devant le siège du Paris Saint-Germain à Boulogne-Billancourt, pour manifester leur mécontentement des résultats du club, insultant certains joueurs comme Marco Verratti, Leo Messi, Neymar et le coach Christophe Galtier.

Certains d'entre eux, soit une centaine

de personnes vêtues de noir, se sont également rassemblés mercredi vers 20H00 devant le domicile de Neymar, blessé jusqu'à la fin de la saison, à Bougival (Yvelines), entonnant des chants hostiles "Neymar casse-toi", a expliqué à l'AFP une de ces sources, précisant que certains d'entre eux ont indiqué "vouloir réitérer leur action tous les soirs".

Ces protestataires se sont dispersés "dans le calme quelques minutes après leur arrivée", sans "aucune volonté d'affrontement avec la police".

"Ne laissez pas les gens vous mettre dans leur tempête, mettez-les dans votre paix", a écrit en portugais sur Instagram

mercredi soir le Brésilien.

A la suite de ces événements, le PSG a décidé de renforcer la sécurité notamment avec la présence accrue de vigiles au centre d'entraînement du PSG, au Camp des Loges et devant les domiciles de Neymar, Leo Messi et Marco Verratti, "visés" par les chants hostiles, a appris l'AFP d'une seconde source.

"Le Paris Saint-Germain condamne avec la plus grande fermeté les agissements intolérables et insultants d'un petit groupe d'individus, qui ont eu lieu ce mercredi", avait réagi le club dans un communiqué diffusé mercredi soir.

"Quels que soient les différends, rien ne

peut justifier de tels actes. Le club apporte tout son soutien à ses joueurs, à son encadrement et à toutes les personnes concernées par ces comportements honteux", poursuivait le communiqué.

Ces événements sont intervenus trois jours après la défaite contre Lorient au Parc des Princes (3-1), la troisième du club parisien sur les quatre derniers matches joués à domicile.

"Nous sommes sincèrement inquiets à propos de l'avenir et de la pérennité de notre club", a déploré mercredi dans un communiqué le Collectif Ultras Paris (CUP), se demandant "s'il y (avait) encore un pilote dans l'avion".

Le WAC accroché aux ultimes souffles de la partie par l'AS FAR

Le statu quo reste de mise en haut du tableau

Le Wydad de Casablanca et l'Association sportive des FAR ont fait match nul (1-1) mercredi, au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, à l'occasion de la 24e journée de la Botola Pro D1.

Menés par un but à zéro en fin de première mi-temps, les Militaires ont recollé au score lors de la deuxième période.

Les Rouge et Blanc ont débloqué le compteur à la 45e+6 minute suite à un but contre son camp de Monteiro Borges. L'Association sportive des FAR est revenue à la marque à la 90e+7 minute avec un but également contre son camp d'Amine Aboulfath.

À la suite de cette rencontre, le WAC occupe la deuxième place du classement avec 50 points, tandis que



Ph. Bahafid

les militaires, 51 points, se maintiennent à la première place.

Dans l'autre match en retard comptant pour cette journée disputé au Grand stade de Fès, le MAS a battu le Raja de Casablanca par deux buts à un.

La première réalisation a été inscrite à la 40e minute par Bilal El Ouadhiri en faveur du MAS, avant que l'équipe fassie n'augmente son avance suite à un penalty marqué par Imad

Riahi à la 67e minute. Les Verts ont réduit l'écart à la 87e minute par Soufiane Benjidda.

Suite à ce match, la formation fassie, 32 points, se hisse à la huitième place, tandis que les Vert et Blanc se maintiennent à la cinquième place avec 35 points.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les péripéties de la 25e journée de la Botola Pro D1 ont été entamées jeudi pour se poursuivre jusqu'à sa-

medi. Ainsi, vendredi, deux rencontres sont au programme, à savoir le sommet du bas du tableau MCO-IRT prévu à 19h15 et la rencontre UTS-FUS (21h30). Samedi, le programme se décline comme suit : Raja-OCK (17h00), RSB-MAS (19h15), SCCM-WAC (21h30) et AS FAR-JSS (21h30).

Comme précité, les deux premiers matches programmés jeudi devaient opposer le MAT à FOCS et le DJF à HUSA.

CAN U17

L'EN accède aux quarts

La sélection marocaine a poinçonné son ticket pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) des moins de 17 ans, après sa victoire sur son homologue nigériane par 1 but à 0, mercredi à Constantine en Algérie, en match de la deuxième journée du groupe B.

Les Marocains ont ainsi signé leur deuxième victoire en phase de poules, grâce à un but contre son propre camp du Nigérien Tochukwu Ogboji, dès la 2e minute.

Lors de la première journée, dimanche dernier, les Nationaux avaient battu l'équipe sud-africaine par 2 buts à 0, inscrits par Abdelhamid Ait Boudlal à la 73e minute sur penalty et Adam Hanin à la 83e minute.



“

La mauvaise passe du Raja se poursuit

Abdelkrim El Hilali réélu à l'unanimité président de la Fédération Royale marocaine de full-contact

Le président de la Fédération Royale marocaine de full, light et semi-contact, kick et thai boxing, forms et savate, Abdelkrim El Hilali, a été reconduit à son poste pour un nouveau mandat, lors de l'assemblée générale ordinaire de 2020, 2021, 2022 et l'assemblée générale extraordinaire, tenues dimanche au Centre national des sports Moulay Rachid à Salé.

Au début de ces assemblées, les rapports moral et financier ont été discutés et adoptés.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire, un comité ad hoc a été chargé d'élire un nouveau bureau directeur de la fédération. Une seule liste a été en lice, celle dont le délégué est Abdelkrim El Hilali.

Les membres des commissions de discipline et d'appel ont été également élus, avant que les autres points à l'ordre du jour ne soient discutés.

À cette occasion, M. El Hilali a passé en revue les contraintes ayant obligé la fédération à tenir les assemblées générales ordinaires des trois dernières saisons sportives à la fois, évoquant notamment la pandémie de Covid-19. Il s'est ainsi félicité de la grande solidarité dont ont fait montre les membres du bureau directeur, des ligues régionales et des associations sportives, ce qui a permis au kick-boxing et au muay-thai nationaux de s'illustrer lors de cette période.

VTT/Titan Desert Morocco

L'Espagnol Josep Betalu remporte la 4^{ème} étape

Le cycliste espagnol Josep Betalu s'est adjugé, mercredi, la 4^{ème} étape de la course internationale de VTT, "Titan Desert Morocco", en s'imposant devant son compatriote et vainqueur de la première étape, Fran Herrero, et le leader du classement général, le Suisse Kenny Looser.

Cette étape reliant Fezzou à Merzouga (province d'Errachidia), longue de 134 kilomètres avec plus de 1.146 mètres de dénivelé, est la seconde des deux étapes dites "Etappe Marathon" dans lesquelles les cyclistes n'ont droit, pendant 2 jours, à aucune aide extérieure que ce soit durant l'étape ou entre les deux.

L'Espagnol Betalu remporte donc sa première étape de cette compétition internationale après avoir terminé deuxième lors de l'étape pré-

cédente ayant relié Nkob à Fezzou.

Côté marocain, Moussa Outaleb et Mohamed Zarhoun ont franchi la ligne d'arrivée en même temps respectivement à la 21^{ème} et 22^{ème} places, parcourant cette étape en 05h34min13sec. L'autre marocain Youssef Issmaili a, quant à lui, occupé la 76^{ème} place, parcourant cette étape en 6h59min46sec.

Le classement général reste inchangé, et c'est le double tenant du titre, le Suisse Konny Looser qui occupe la première place. Mohamed Zarhoun est 18^{ème} tandis que Moussa Outaleb est 27^{ème}.

L'étape de jeudi devait prendre la forme d'un circuit autour des dunes de Merzouga. Il s'agit de 98 kilomètres de distance et 933 mètres de dénivelé.

Le coup d'envoi de la 18^{ème} édition de "Titan

Desert Morocco", l'une des plus grandes courses de VTT par étapes du monde, avait été donné, dimanche, à Boumalne Dadès (province de Tinghir), avec la participation de plus de 500 cyclistes représentant 35 pays.

La course "Titan Desert Morocco", marquée cette année par la participation de six cyclistes marocains, comprend un parcours de 639 km pour vélo à assistance et vélo tout terrain.

Cette épreuve internationale, qui se poursuit jusqu'au 5 mai sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC), est une course dans laquelle des coureurs professionnels, en quête d'aventure et de triomphe, partagent leur quotidien avec des vététistes anonymes qui ont fait de ce hobby leur passion.

Rallye de l'association "Adventures in Morocco" Merzouga-2023

Oussama et Mounji Ammar vainqueurs de la 3^{ème} édition

L'équipage composé d'Oussama et Mounji Ammar a remporté la 3^{ème} édition du rallye automobile de l'association "Adventures in Morocco" Merzouga-2023, organisé du 28 au 30 avril.

La 2^{ème} place de ce raid, organisé sous le slogan "Préserveons notre environnement", est revenue à l'équipage composé de Mohamed Sebti et Majd

Bennani, tandis que la 3^{ème} place a été occupée par l'équipage féminin composé de Fatimzahra Slimani et Salwa Haniid.

Au terme de ce rallye, des prix ont été remis aux vainqueurs dans les différentes catégories.

À travers l'organisation de ce raid, devenu un rendez-vous annuel, l'association "Adventures in Morocco" vise à promouvoir et valoriser le tourisme

dans la région de Merzouga et par la même occasion de répondre aux objectifs d'inclusion sociale avec la participation de la population locale aux activités de l'association tout au long des trois jours de compétition, ainsi que la mise en place d'actions caritatives.

Par ailleurs, l'association s'engage à réduire son empreinte écologique, à sensibiliser ses adhérents ce sujet et à participer à des actions citoyennes.

J'étais fasciné, abasourdi, presque envoûté par tant de splendeur, tant de grandeur. Les distances devenaient inaccessibles sur toutes les échelles que, peut-être, j'imaginai comparatives.

Je dormais très peu, ne mangeais presque pas et marchais, marchais. J'avais parcouru, à pied, des kilomètres de boulevards, d'avenues, de rues et de places ne m'arrêtant qu'à l'épuisement total de mon corps et de la vie diurne. Je m'acharnais, comme un forcené, à réduire la marge de regrets qui se profieraient ultérieurement. D'ailleurs, au fait de regrets, le plus grand aura été de ne pas avoir pu voir Paris by night.

Là-dessus, dans le registre des regrets, la matinée du Louvre me revient toujours à la mémoire.

Par une chaleur caniculaire et sous un soleil tapant, je m'étais dirigé vers la «place de la Concorde», ayant décidé, la veille, de consacrer la matinée de ce jour-là à une visite du «Louvre».

Mon appareil photo en bandoulière, j'avais marché au milieu de cette place, l'un des sites historiques les plus mis en évidence, puis arpenté «les jardins des Tuileries» pour déboucher, je ne sais comment, sur l'esplanade qui s'étend devant l'entrée principale du grand musée, dressé de toutes ses murailles et ses colonnes, défiant le temps et les quatre saisons.

Au centre de cette vaste cour, s'élevait la pyramide de verre, réalisée par un architecte américano-chinois, venue récemment en rajouter à la beauté sublime des lieux.

Une longue file de visiteurs, en majorité des touristes étrangers, comme moi, longeait

placidement les contours de la cour. Même au milieu, une bousculade bruyante et agitée de joyeux jeunes gens, pour la plupart d'origine asiatique, à leurs yeux bridés, occupait la place, les regards rivés vers l'entrée, impatients d'y arriver mais résignés dans cette attente qui, quant à moi, me stressait par sa lenteur et sa distance.

Ne pouvant continuer plus longtemps de me morfondre, en dépit des clichés que je prenais à droite et à gauche, capturant au passage les merveilles extérieures, afin de tromper le temps et atténuer mon impatience, je m'étais résolu à abandonner. Épuisé par la chaleur et mes précédentes journées de marche, pressé de voir d'autres choses et frustré aussi par mon incapacité à soutenir l'attente et assurer la progression vers l'île aux trésors, je m'étais dérobé aux rangs des heureux curieux.

En revanche, j'avais trouvé une compensation largement consolatrice dans la visite beaucoup plus aisée du «Centre Georges Pompidou», malgré la grande affluente de visiteurs qui transitent en cette saison par le quartier de Halles qui l'abrite, non loin de la célèbre «fontaine des innocents», la seule fontaine parisienne qui date de la renaissance, m'avait-on appris.

Le centre Georges Pompidou est une immense maison de culture à vocation pluridisciplinaire. Il renferme un musée d'art moderne, une grande bibliothèque, un institut de musique, une cinémathèque, une salle de cinéma et de nombreux espaces d'exposition.

A la fin de la visite, je m'étais arrêté à la grande cour jouxtant la façade du bâtiment

...ET LA VIE NE CONTINUE PAS.

Journal d'une vie qui serait la mienne



Richard MEEUW

où une vingtaine de jeunes artistes, accroupis à même le sol ou assis sur de minuscules tabourets, offrent aux visiteurs, charmés par cette ambiance artistique pure et réelle, de leur confectionner des portraits ou des représentations caricaturales au prix modique de quelques francs.

Séduit par l'entreprise, je m'étais payé un portrait et une caricature. Non seulement c'était une œuvre d'art authentique mais cela me permettait de garder un souvenir matériel de cette visite d'entre les innombrables souvenirs de mon séjour parisien dont la plupart déjà confuse, pourrait s'estomper du fait de l'usure du temps.

Je m'étais promis de revenir ultérieure-

ment à Paris. J'avais pu constituer une idée de la manière dont je pourrais organiser ma visite de la ville et du temps qu'il faudrait pour voir cette merveilleuse ville. En partant, je croyais qu'une dizaine de jours, c'était suffisant mais il faudrait des mois, des années pour ne pas sentir la frustration de l'ignorance au milieu de cette immense richesse culturelle et architecturale.

Au cours de mes longues marches à travers les quatre coins de la capitale des lumières, cette ville que de merveilles faite, j'étais extrêmement fasciné par la grandeur de ses constructions et ses artères, une grandeur qui donne la vraie mesure de cette nation, à l'histoire et la civilisation séculaire inébranlable.

Paris, c'est une architecture fantastique, harmonieuse, pluridimensionnelle, superbement protégée et entretenue et continuellement restaurée. Au milieu de l'ensemble, j'avais constaté que les édifices publics, symboles de la puissance de l'Etat et de la souveraineté nationale de même que les monuments historiques, témoins du génie créatif humain, étaient mis bien en évidence pour jalonner subtilement et délicatement la brillance inaltérable de la ville.

Mes six journées parisiennes avaient été vraiment éprouvantes. Je ne m'étais accordé aucun répit. Je traînais mes guêtres partout, de long en large, sans jamais m'arrêter. Je ne m'accordais même pas le temps de manger. Mon seul et unique repas de la journée était celui du matin et ce n'était guère qu'un verre de lait frais et un café. En revanche, je buvais beaucoup d'eau.

(A suivre)

Recettes

Salade composée au thon



Les ingrédients :

500 g de salade mélangée (laitue, frisée, mâche...)

300 g de thon entier à l'huile d'olive
1 douzaine d'olives noires à la grecque
1 douzaine de tomates cerises
1 petite boîte de maïs
1 oignon rouge
4 oeufs

Pour la vinaigrette :

4 cuil. à soupe d'huile d'olive
1,5 cuil. à soupe de vinaigre balsamique
1 cuil. à café de moutarde forte
Sel et poivre

La préparation :

1. Faites cuire les oeufs 10 min à l'eau bouillante. Laissez-les refroidir puis égalez-les. Coupez-les en quartiers. Epluchez et émincez finement l'oignon. Lavez et séchez la salade et les tomates. Egouttez le thon et le maïs.

2. Mélangez le tout dans un saladier avec les olives. Mélangez tous les ingrédients de la vinaigrette dans un bol, arrosez la salade avec et servez.

Un collégien américain sauve un bus scolaire après un malaise de la conductrice

Un collégien américain de 13 ans, passager d'un autobus rempli d'élèves, est parvenu à éviter un accident potentiellement dramatique en mettant à l'arrêt le véhicule dont la conductrice s'était évanouie au volant, ont salué jeudi des responsables locaux.

Le petit Dillon Reeves "a jailli de son siège, jeté son sac à dos, couru à l'avant du bus, saisi le volant et est parvenu à arrêter le bus en pleine route", a raconté Robert Livernois, responsable des écoles publiques de ce district dans l'Etat du Michigan, lors d'une conférence de presse.

La conductrice du bus, qui ramenait mercredi chez eux une soixantaine d'élèves du collège Carter dans la ville de Warren, au nord de Detroit, a brusquement "perdu connaissance" au volant, avait-il précisé la veille dans un communiqué.

Dans une vidéo diffusée par les autorités, on peut en effet voir la conductrice se sentir mal et s'évanouir, puis le collégien prendre le contrôle du volant, apparaissant appuyer sur le frein et parvenant à arrêter le bus malgré la panique et au milieu des cris d'enfants effrayés.

Il crie à ses camarades de classe "d'appeler les secours immédiatement".

Les secours et la police ont ensuite pris en charge la conductrice qui a été hospitalisée et

est désormais dans un état stable, selon CNN.

La réaction de cet élève "a fait toute la différence", a souligné Robert Livernois.

Dillon Reeves a permis "d'éviter ce qui aurait pu être un accident très tragique", a de son côté salué un conseiller municipal de la ville, Jonathan Lafferty, sur Facebook.

Ses parents, Steve et Ireta Reeves, émus, ont fait l'éloge de leur fils durant la conférence de presse, l'appelant "petit héros".

